

**Session du
9 avril 2010**

CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

Session du 9 avril 2010

SOMMAIRE

COMPOSITION DU CONSEIL RÉGIONAL	I à IX
APPROBATION DU COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS DE LA SESSION DU 26 MARS 2010	2
ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne	2
DÉBAT GÉNÉRAL	8
INSTITUTION RÉGIONALE	28
DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL À LA COMMISSION PERMANENTE	28
DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL AU PRÉSIDENT	29
COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DÉSIGNATION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX APPELÉS À SIÉGER DANS CHACUNE D'ELLES	29
ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR	31
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	31
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES E.N.T.	31
COMMISSION SPÉCIFIQUE D'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE	32
CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR L'ÉLECTION DE SES MEMBRES	32
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	32
COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE SUIVRE LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE RÉGION	33
COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION DES BOURSES D'ÉTUDES SANITAIRES ET SOCIALES	33
COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION DES BOURSES DE MOBILITÉ	33
COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION DES AIDES INDIVIDUELLES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	34
REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL	34
INDEMNITÉS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX	37

DROIT À LA FORMATION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX	37
RECONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION VALLÉE DE LA DORE EN TANT QUE PAYS	37
RECONSTRUCTION D'UN LYCÉE EN HAÏTI	38
MOTION ET VŒUX	38
MOTION D'URGENCE	38
VŒU N° 1 RELATIF AU MAINTIEN DE L'OFFRE DE FORMATION DU LYCÉE PROFESSIONNEL CLAUDE FAVARD DE SAINTE-FLORINE PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES FRONT DE GAUCHE, EUROPE ÉCOLOGIE ET SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN	40
VŒU N° 2 RELATIF AUX PROJETS GOUVERNEMENTAUX DE RÉFORME TERRITORIALE PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN, FRONT DE GAUCHE ET EUROPE ÉCOLOGIE	42
VŒU N° 3 RELATIF AUX JEUNES SCOLARISÉS SANS PAPIERS PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES EUROPE ÉCOLOGIE, SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN ET FRONT DE GAUCHE	43

CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

VICE-PRÉSIDENTS élus le 26 mars 2010

Président:	M. René SOUCHON
1^{er} Vice-Président :	M. Alain BUSSIÈRE
2^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Arlette ARNAUD-LANDAU Conseillère Municipale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)
3^{ème} Vice-Président :	M. Luc BOURDUGE Conseiller Municipal de Montluçon (Allier)
4^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Anna AUBOIS
5^{ème} Vice-Président :	M. Christian BOUCHARDY
6^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Dominique BRU
7^{ème} Vice-Président :	M. André CHAPAVEIRE
8^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Pascale SEMET Adjointe au Maire de Cusset (Allier)
9^{ème} Vice-Président :	M. Jean-Michel GUERRE Maire de Bellerive-sur-Allier (Allier)
10^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Nicole ROUAIRE
11^{ème} Vice-Président :	M. Lionel ROUCAN
12^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Marie-José CHASSIN
13^{ème} Vice-Président :	M. Hamid BERKANI
14^{ème} Vice-Présidente :	M ^{me} Yvette MERCIER

CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES

élus le 26 mars 2010

ALIROL
Gustave

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 31 août 1948 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROFESSION : Maître de Conférences en droit privé

**ARNAUD-
LANDAU**
Arlette

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 15 mars 1952 à Saint-Étienne (Loire)

MANDAT ÉLECTORAL : Conseillère Municipale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)

AUBOIS
Anna

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 20 mai 1977 à Nevers (Nièvre)

PROFESSION : Assistante d'enseignement et de recherche

BALLAIS
Maïté

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 1 septembre 1984 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

PROFESSION : Assistante d'éducation

BAYLE
Marie-Michelle

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 11 janvier 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

PROFESSION : Avocate

MANDAT ÉLECTORAL : Adjointe au Maire de Thiers (Puy-de-Dôme)

BERGOUGNOUX
Michel

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 16 février 1949 à Brioude (Haute-Loire)
PROFESSION : Maître de Conférences en Sciences Économiques
MANDAT ÉLECTORAL : Conseiller Municipal de Brioude (Haute-Loire)

BERKANI
Hamid

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 11 décembre 1959 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
PROFESSION : Chef d'entreprise

BEZLI
Fatima

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 5 juillet 1978 à Mascara (Algérie)
PROFESSION : Interprète auprès des tribunaux

BONNICHON
Frédéric

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 14 février 1962 à Désertines (Allier)
PROFESSION : Consultant
MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)

BOUCHARDY
Christian

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 18 avril 1950 à La Courtine (Creuse)
PROFESSION : Réalisateur

BOURDUGE
Luc

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 3 août 1963 à Chamalières (Puy-de-Dôme)
PROFESSION : Technicien ERDF
MANDAT ÉLECTORAL : Conseiller Municipal de Montluçon (Allier)

BRU
Dominique

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 25 novembre 1955 à Riom-ès-Montagnes (Cantal)

PROFESSION : Éducatrice Sportive

BUSSIÈRE
Alain

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 23 mars 1963 à Montluçon (Allier)

PROFESSION : Enseignant

CARROY
Yves

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 10 juin 1951 à Thiers (Puy-de-Dôme)

PROFESSION : Chargé de Projet

CHAPAVEIRE
André

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 12 septembre 1952 à Vieille-Brioude (Haute-Loire)

PROFESSION : Attaché Territorial

CHASSAIGNE
André

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 2 juillet 1950 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

MANDAT ÉLECTORAL : Député du Puy-de-Dôme

CHASSIN
Marie-José

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 8 mars 1957 à Dompierre-sur-Besbre (Allier)

PROFESSION : Attachée parlementaire

COSKUN
Zubeyda

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 10 février 1967 à Banaz (Turquie)

PROFESSION : Conseillère sociale / Interprète

DUBOURGNOUX
Éric

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 15 mars 1959 à Ambert (Puy-de-Dôme)

PROFESSION : Agent SNCF

MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont (Puy-de-Dôme)

DUGLÉRY
Daniel

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 18 octobre 1946 à Montluçon (Allier)

MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Montluçon (Allier)

GUERRE
Jean-Michel

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 25 mai 1955 à Vichy (Allier)

PROFESSION : Organiste

MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Bellerive-sur-Allier (Allier)

HARKATI
Olivier

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 7 février 1975 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROFESSION : Assistant socio-éducatif

HORTEFEUX
Brice

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 11 mai 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

PROFESSION : Préfet

FONCTION : Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

LACHAIZE
Sylvie

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 19 juillet 1963 à Aurillac (Cantal)
PROFESSION : Gestionnaire d'entreprise artisanale

LAFAYE
Claudine

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 31 juillet 1942 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
PROFESSION : Médecin
MANDAT ÉLECTORAL : Conseillère générale du Puy-de-Dôme

LÉGUILLON
Marie-Claude

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 21 mai 1957 à Montluçon (Allier)

MAISONNEUVE
Marc

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 13 juillet 1952 à Bassignac (Cantal)
PROFESSION : Expert agricole et foncier
MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Bassignac (Cantal)

MALAVAUD
Henri

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 16 août 1950 à Saint-Michel de Veisse (Creuse)
MANDAT ÉLECTORAL : Adjoint au Maire de Désertines (Allier)

MALHURET
Claude

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 8 mars 1950 à Strasbourg (Bas-Rhin)
PROFESSION : Médecin
MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Vichy (Allier)

MALLOT
Jean

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 20 août 1952 à Nizerolles (Allier)
PROFESSION : Contrôleur d'État
MANDAT ÉLECTORAL : Député de l'Allier

MARLEIX
Alain

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 2 janvier 1946 à Paris (XIV^{ème})
FONCTION : Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales
MANDAT ÉLECTORAL : Conseiller général du Cantal

MERCIER
Alain

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 4 décembre 1957 à Aydat (Puy-de-Dôme)
PROFESSION : Agriculteur
MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Nébouzat (Puy-de-Dôme)

MERCIER
Yvette

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 28 août 1949 à Marat (Puy-de-Dôme)

MIGUET
Jean-Marc

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 2 février 1948 à Chamalières (Puy-de-Dôme)
PROFESSION : Conseiller technique en action sociale
MANDAT ÉLECTORAL : Conseiller municipal du Cendre (Puy-de-Dôme)

MOLLON
Agnès

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 25 janvier 1958 à Roanne (Loire)
PROFESSION : Rééducatrice RASED
MANDAT ÉLECTORAL : Conseillère Municipale de Riom (Puy-de-Dôme)

PETIT
Marie-Agnès

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 24 janvier 1962 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROFESSION : Conseillère en Développement Rural

MANDATS ÉLECTORAUX : Conseillère Générale d'Allègre (Haute-Loire)
Conseillère Municipale de Céaux d'Allègre (Haute-Loire)

POMMAREL
Pierre

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 24 mars 1957 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROFESSION : Médecin généraliste

RONDEPIERRE
Bernadette

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 5 septembre 1954 à Saint-Marcellin-en-Forez (Loire)

PROFESSION : Enseignante

MANDAT ÉLECTORAL : Adjointe au Maire de Moulins (Allier)

ROUAIRE
Nicole

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 8 août 1954 à Allanche (Cantal)

PROFESSION : Enseignante

ROUCAN
Lionel

Groupe
Europe Écologie

Date, lieu de naissance : 12 février 1963 à Valence (Drôme)

PROFESSION : Enseignant

SEMET
Pascale

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 19 mars 1962 à Lapalisse (Allier)

PROFESSION : Aide à domicile

MANDAT ÉLECTORAL : Adjointe au Maire de Cusset (Allier)

SIKORA
Marie-Thérèse

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 6 mai 1946 à Saint-Hilaire de Pionsat (Puy-de-Dôme)

MANDAT ÉLECTORAL : Maire de Saint-Éloy-les-Mines (Puy-de-Dôme)

SOUCHON
René

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 12 mars 1943 à Malzieu-Ville (Lozère)

**VACANT-
PASCIUTO**
Karine

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 16 mai 1968 à Riom (Puy-de-Dôme)

**VALENTIN-
PRÉBET**
Isabelle

Groupe Union
Pour l'Auvergne

Date, lieu de naissance : 20 janvier 1962 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)

PROFESSION : Formatrice en insertion professionnelle

**VALENTIN-
VISSAC**
Évelyne

Groupe
Front de Gauche

Date, lieu de naissance : 12 janvier 1957 à Saint-Étienne (Loire)

PROFESSION : Cadre EDF

VALLÉE
Émilie

Groupe Socialiste
et Républicain

Date, lieu de naissance : 23 octobre 1982 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

PROFESSION : Assistante de gestion

CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS

SESSION DU 9 AVRIL 2010

*La séance est ouverte à 9 heures 40
sous la présidence de Monsieur René Souchon.*

Monsieur Bussière, 1^{er} Vice-Président, procède à l'appel des Conseillers régionaux.

Sont présents :

M. Gustave Alirol	Mme Claudine Lafaye
Mme Arlette Arnaud-Landau	Mme Marie-Claude Léguillon
Mme Anna Auboïs	M. Marc Maisonneuve
Mme Maïté Ballais	M. Henri Malavaud
Mme Marie-Michelle Bayle	M. Claude Malhuret
M. Michel Bergognoux	M. Jean Mallot
M. Hamid Berkani	M. Alain Marleix
Mme Fatima Bezli	M. Alain Mercier
M. Frédéric Bonnichon	Mme Yvette Mercier
M. Christian Bouchardy	M. Jean-Marc Miguet
M. Luc Bourduge	Mme Agnès Mollon
Mme Dominique Bru	Mme Marie-Agnès Petit
M. Alain Bussière	M. Pierre Pommarel
M. Yves Carroy	Mme Bernadette Rondepierre
M. André Chapaveire	Mme Nicole Rouaire
M. André Chassaigne	M. Lionel Roucan
Mme Marie-José Chassin	Mme Pascale Semet
Mme Zubeyda Coskun	Mme Marie-Thérèse Sikora
M. Éric Dubourgnoux	M. René Souchon
M. Daniel Ducléry	Mme Karine Vacant-Pasciuto
M. Jean-Michel Guerre	Mme Isabelle Valentin-Prébet
M. Olivier Harkati	Mme Évelyne Valentin-Vissac
M. Brice Hortefeux	Mme Émilie Vallée
Mme Sylvie Lachaize	

M. BUSSIÈRE.- Le quorum est atteint.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Premier Vice-Président.

APPROBATION DU COMPTE RENDU INTÉGRAL DES DÉBATS DE LA SESSION DU 26 MARS 2010

M. LE PRÉSIDENT.- Le quorum étant atteint, je passe à l'approbation du compte rendu des débats du 26 mars 2010.

Y a-t-il des observations sur ce compte rendu intégral des débats ? Pas d'observations, pas d'avis contraires, pas d'abstentions ? Il est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu intégral des débats de la Session du 26 mars 2010 est approuvé à l'unanimité.

Nous ouvrirons le débat général à la suite de mon allocution. J'ai proposé, lors de la Conférence des Présidents de ce matin, de suspendre ensuite la séance quelques instants pour nous assurer que tout est en place concernant les représentations, afin que notre Session se déroule rapidement et éviter des problèmes de détail en séance.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

M. LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, au moment où nous entamons nos travaux, je voudrais avoir une pensée pour les deux journalistes de France 3 détenus depuis plus de 100 jours en Afghanistan. Vous ne vous étonnez pas des fac-similés de carte de presse que nous avons apposés sur les bâtiments régionaux hier et avant-hier, afin de témoigner notre soutien et notre solidarité vis-à-vis de ces deux otages, de leur famille et de leurs collègues. Lorsque la liberté est mise à mal, il est de notre devoir de protester et de le faire savoir – ce qui est fait aujourd'hui – en espérant qu'une issue heureuse interviendra rapidement.

Après avoir désigné les Vice-Présidents lors de notre séance d'installation, je veux également vous faire part de ma satisfaction et de notre enthousiasme collectif, alors que l'exécutif régional, désormais constitué, a pu se réunir et commencer son travail. Tout a été mis en route dès lundi dernier.

Il ne s'agit pas d'un petit gouvernement régional, mais d'une équipe d'hommes et de femmes engagés, reconnus, expérimentés pour beaucoup, qui entend se dévouer pour l'Auvergne durant les quatre prochaines années. Certains annonçaient des difficultés quant à l'élaboration de l'exécutif. Force est de constater qu'il n'en a rien été et que les Auvergnats, conformément à leur volonté exprimée dans les urnes, peuvent compter sur une équipe représentative et motivée pour conduire l'Auvergne vers, notamment, plus de justice sociale.

Aujourd'hui, nous avons peut-être l'espoir et les attentes de ceux qui nous ont élus et de ceux qui se sont rassemblés autour de valeurs et de projets partagés. Nous pensons à ces femmes et à ces hommes rencontrés dans toute l'Auvergne, dans la rue, dans les gares, les usines, à l'université, sur les marchés. Nous avons pu mesurer leurs

inquiétudes, leurs attentes, leur volonté aussi de changer un monde qui exclut, qui divise, qui génère trop d'inégalités. Vous avez tous en tête les articles de journaux récents qui montrent que les inégalités de revenus se creusent terriblement en France. Nous n'avions pas besoin d'études statistiques pour nous en apercevoir, mais elles viennent confirmer ce que nous avons malheureusement senti.

Le 21 mars dernier, il n'y a pas eu un, mais deux vainqueurs : l'Auvergne et l'Espoir.

Nous sommes aujourd'hui au travail, avec l'ambition de ne décevoir ni l'Auvergne, ni cet espoir que les Auvergnates et les Auvergnats ont placé en une équipe qui entend créer les conditions d'une région plus forte et plus solide.

Aujourd'hui, nous sommes prêts, avec nos moyens, à développer des politiques publiques utiles à la vie quotidienne de nos concitoyens, à faire progresser l'esprit de solidarité et de justice sociale, à accélérer l'intégration du défi écologique par les filières économiques, les acteurs institutionnels et sociaux, et plus largement par la population tout entière.

Nous nous sommes fixé des objectifs, mais aussi une méthode. Le mandat précédent a mis au cœur de l'action régionale des acteurs citoyens qui, jusqu'alors, n'étaient pas associés. Cette méthode a connu des temps très forts avec les différentes étapes des Assises territoriales. Chacun, en effet, peut apporter sa pierre à l'édification de l'œuvre collective qu'est la chose publique.

Si les Auvergnats nous ont donné cet encouragement à poursuivre, ce n'est pas seulement parce que la Nation a exprimé un vote de défiance envers un pouvoir qui détricote sans cesse le cadre de notre vivre ensemble. La force de notre opinion, les conditions de l'exercice de notre mandat, le respect de nos 82 engagements, ont été autant de bonnes raisons de choisir une équipe. La majorité sortante était comptable d'un bilan qu'elle a assumé devant les électeurs. On ne peut que regretter la forte abstention, mais un récent sondage nous indique que 75 % des Français ne croient plus en la politique. Ce pourcentage doit collectivement nous interroger, car il nous oblige à exercer notre mandat de façon scrupuleuse au regard des engagements pris et dont il faudra rendre compte auprès de la population en permanence.

La rencontre et l'échange avec les citoyens doivent rester l'élément fondamental de l'action publique. Les Régions doivent être de nouveaux laboratoires démocratiques et poursuivre les expérimentations citoyennes engagées depuis 2004 pour renforcer le lien entre notre institution et la population.

Mes chers collègues, le 21 mars dernier, nous avons reçu une mission fondamentale, celle de donner à notre région une chose précieuse qui s'est peut-être évanouie dans les tumultes et l'accumulation des crises : un sens, une direction, un cap à tenir. Un sens qui doit nous conduire vers une Auvergne que nous voulons démocratique, citoyenne, écologique et solidaire, un sens qui soit une boussole pour l'action, car les défis devant nous sont nombreux. Ces défis sont ceux de notre contrat pour la nouvelle Auvergne, ceux d'une Région qui protège ses citoyens, une Région qui accompagne toujours plus ses territoires, en particulier ceux qui connaissent les plus grandes difficultés, et une Région qui prépare l'avenir.

Nous affinons dans l'exécutif – collectivement – les priorités de notre mandat. De ce chapitre décisif dépendra très largement la nouvelle histoire que nous allons écrire en Auvergne dans la continuité du mandat précédent, en dépit – ce sera difficile pour nous – d'une durée raccourcie de deux ans.

Parmi ces priorités, l'urgence est d'abord, pour nous, de lutter contre les difficultés économiques et sociales que subissent nos concitoyens dans une Auvergne qui n'est pas épargnée par la crise, même si elle l'a subie plus tard que d'autres. Une Auvergne où beaucoup d'hommes et de femmes sont dans l'attente de réponses immédiates. L'urgence se situe sur le front de l'emploi, du pouvoir d'achat et de l'avenir de la jeunesse. C'est d'ailleurs sur ces problématiques, conformément à nos engagements vis-à-vis de la population, que je proposerai à mes collègues de travailler prioritairement lors de notre prochain séminaire. Celui-ci nous permettra de préciser les axes concrets et immédiats de la stratégie régionale, afin de redonner espoir aux jeunes, aux travailleurs précaires, aux demandeurs d'emploi.

Dans cette France où un actif sur dix est désormais sans emploi – l'Auvergne vient en effet de connaître en un an une montée du chômage très élevée (+ 12,6 %) – environ 30 000 Auvergnats se retrouvent en fin de droit cette année et risquent même, pour certains d'entre eux et en l'état actuel de la législation, de se retrouver sans aucun revenu en 2010. Il y a urgence sociale, urgence que le Gouvernement ne peut pas ignorer. J'envisage d'ailleurs de prendre rendez-vous avec Monsieur Wauquiez, Secrétaire d'État en charge du dossier de l'emploi, afin d'examiner cette situation à la loupe, dans le souci d'une bonne complémentarité entre les dispositifs nationaux et régionaux.

Par ailleurs, avec un Auvergnat sur sept se situant sous le seuil de pauvreté, l'Auvergne figure parmi les régions françaises davantage exposées à la pauvreté que la moyenne nationale, notamment du fait de notre dimension rurale. Sur ce front de l'emploi, je m'engage, bien sûr, à continuer à réunir aussi souvent que nécessaire la cellule de veille économique et la cellule de veille sociale que nous avons mises en place il y a plus d'un an pour lutter contre la crise. Ces deux cellules seront réunies dans les jours à venir.

En matière de formation, nous mettrons en œuvre pour tous la marche progressive vers la sécurité sociale professionnelle qui passera, entre autres, par les contrats de continuité professionnelle et la formation aux métiers de demain, dont nous identifierons les domaines et les spécificités lors de la consultation sur les nouveaux emplois que nous allons organiser et que nous avons appelée « les forums sur les nouveaux emplois ».

Il y a également en Auvergne, comme ailleurs, une jeunesse en perte de repères. Notre obligation morale est de lui assurer un avenir. J'attends pour ma part, comme vous tous j'en suis convaincu, beaucoup des Assises régionales sur l'avenir de la jeunesse que nous organiserons avec l'ensemble des partenaires concernés. Madame Aubeis, en charge de ce dossier, est déjà au travail. Nous les organiserons pour élaborer une politique ambitieuse permettant de redonner confiance et espoir à nos jeunes.

Je m'engage notamment à mettre en œuvre notre pacte pour l'autonomie des jeunes, pacte dont nous voulons affiner le contenu avec les jeunes eux-mêmes en les confrontant à la réalité de leurs besoins, de leurs rapports à l'Auvergne sur tous les plans, et entre autres sur le logement. Hier, dans cette enceinte, se tenait un avis du Conseil

Économique et Social sur le logement. Le constat a été unanime pour dénoncer une situation plus que préoccupante. C'est cocasse car ce matin, j'ai lu dans *La Montagne* un article dans lequel le Préfet expliquait que l'Auvergne était très bien servie, ce qui démontre l'écart qu'il peut exister entre la réalité perçue par une Assemblée très diversifiée telle que le CESR et le représentant de l'État. Ils n'ont pas le même langage et ne dressent pas le même constat. Nous allons donc mettre en œuvre le « Pack Jeunes Adultes » et nous pencher sur les problèmes auxquels ils sont confrontés : logement, santé, formation, éducation, université, culture, sport et mobilité.

Comme nous l'avions promis, notre École de la Deuxième Chance sera rapidement renforcée pour essayer de traiter davantage les jeunes en difficulté, car cette École de la Deuxième Chance les prend en charge jusqu'à l'âge de trente ans.

Enfin, parce que nous savons tous que la concertation est un facteur d'efficacité incontestable pour l'action, je tiens particulièrement à la mise en place au plus vite de ce droit d'initiative populaire que nous avons dans notre programme, qui permettra de tenir compte des aspirations des Auvergnats pour demain et d'adapter nos politiques au plus près des besoins exprimés.

Bien sûr, cette mise en mouvement immédiate et concrète, qui constitue l'urgence de ce début de mandat, ne doit pas donner l'illusion que nous oublions notre ambition de faire de l'Auvergne une éco-région attractive. En dépit de la campagne électorale, l'action régionale n'a jamais cessé. Après avoir sollicité Monsieur Pépy, Président de la SNCF, au sujet de l'utilisation de rames dites TGV entre Paris et Clermont-Ferrand – je ne parle pas de la voie, mais des rames –, celui-ci m'a rappelé la semaine dernière pour me confirmer son souhait de réunir prochainement un groupe de travail sur ce sujet. Nous n'avons pas perdu de temps, puisque j'ai rencontré il y a deux jours, à Paris, le Directeur des lignes TEOZ sur ce dossier. Un groupe de travail se réunira le 19 mai prochain. Il sera composé des Présidents de Région ou de leurs représentants pour la Région Centre, la Région Bourgogne et la Région Auvergne. J'y associerai bien sûr Monsieur Bourdige. Ce groupe de travail se réunira pour étudier la faisabilité du projet qui permettrait à nos concitoyens auvergnats de prendre place à bord de rames TGV, l'une le matin, dans le sens Clermont-Ferrand/Paris et une autre le soir, dans le sens Paris/Clermont-Ferrand, en direct, chaque jour.

La SNCF est confrontée à un problème de disponibilité des rames, ainsi qu'à un problème de déficit qui vient d'augmenter de 1 Md€ en raison de l'augmentation des péages de Réseau Ferré de France. Il n'est pas facile de trouver des rames disponibles, mais nous allons traiter de ces sujets. J'ai fixé l'échéance pour connaître la réponse – positive ou négative – à demain au maximum. J'espère pouvoir vous apporter à terme des nouvelles favorables.

Si nous pouvons mettre ces rames en œuvre, elles n'amélioreront pas le temps de parcours, mais amélioreront le confort et l'image. En termes de confort, j'ai fait remarquer à la SNCF – qui en convient – que le TEOZ va de mal en pis et qu'il est incapable d'attendre l'arrivée du vrai TGV sur notre région. Entre les rames TEOZ et les rames TGV, il n'y a pas de matériel disponible sur le marché français.

Vous voyez que nous n'avons jamais perdu le sens de l'action, même pendant la période récente, et que nous essayons de faire avancer les dossiers majeurs. Nous avons devant nous des combats de chaque jour, des engagements que nous avons pris dans nos programmes. Nous aurons l'occasion d'y revenir régulièrement.

Au vu des délégations de chaque Vice-Président, il apparaît que la concertation permanente sera au cœur de notre méthode de travail avec la volonté de procéder de manière transversale. Certes, chaque Vice-Président s'est vu attribuer un domaine de compétences bien défini ; nous retrouvons tous les grands domaines dont la Région a la charge, mais je souhaite renforcer le travail en équipe et permettre à chaque Vice-Président d'avoir une vision globale de l'action régionale.

Les enjeux sont tels qu'il est illusoire d'appréhender telle ou telle problématique avec des œillères. Notre équipe se doit d'œuvrer en faveur d'une dynamique collective efficace. Cela se traduit par un certain décloisonnement et une très forte réactivité. Voilà la méthode qui nous permettra de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Mes chers collègues, le 21 mars 2010, les électeurs ont envoyé un message clair : le désaveu de la politique du Président de la République, une politique aussi inefficace sur le plan économique qu'injuste sur le plan social. Avec nos collègues élus dans les autres Régions, réunis au sein de l'ARF (Association des Régions de France), nous exercerons notre devoir de résistance face à l'injustice sociale.

Si l'on ne nous prive pas de nos moyens, nous continuerons à agir autant que possible sur la réalité économique, sportive, socioculturelle de notre territoire, pour tenter de limiter les effets négatifs de la politique conduite par l'État. Il y a un combat, et non des moindres, que nous devons gagner le plus vite possible, c'est celui de la lutte contre l'asphyxie de nos Régions à travers la réforme territoriale. Pour employer la formule du Président de l'ARF, « *c'est la mort annoncée des Régions par asphyxie financière* ».

Nous devons absolument faire reculer ce projet de régression démocratique et de recentralisation actuellement en cours de discussion au Parlement. Comme le dit ce matin Monsieur Roche, Président du Conseil général de la Haute-Loire, dans le journal *La Montagne* : « *c'est un combat des territoires contre l'État* ». Le combat contre la réforme territoriale, c'est un combat des territoires contre l'État ! De nombreux Conseils généraux – cela fait la une de *La Montagne* dans certains départements ce matin – sont entrés véritablement en résistance. L'un d'eux, la Seine-Saint-Denis, vient de voter son budget en déséquilibre bien que cela soit interdit par la loi. Il y a des recours devant le Conseil Constitutionnel. Nous voyons que cela ne va pas. Les Conseils généraux s'organisent, comme commencent à le faire les Conseils régionaux.

J'avais noté que « cette réforme priverait les collectivités territoriales de moyens conséquents », mais cela est déjà fait puisque nous ne disposons plus de la moindre autonomie fiscale. Il nous reste seulement la taxe sur les cartes grises. C'est tout ! Il nous a déjà été dit qu'elle était trop élevée. Peut-être nous proposera-t-on de la baisser, auquel cas la situation deviendra encore plus problématique !

Qu'il faille un Acte III de la Décentralisation, c'est évident, mais ne laissons pas l'État nationaliser nos recettes et nos ressources tout en décentralisant des charges et des

dépenses nouvelles. Je le répète : l'urgence est économique et sociale, ce n'est pas une urgence institutionnelle et les électeurs ne s'y sont pas trompés.

Dans la déclaration commune que nous venons d'adopter avant-hier avec mes collègues Présidents de Région, nous demandons solennellement au Gouvernement de renoncer immédiatement au projet de réforme des collectivités locales qu'il veut faire adopter à marche forcée par le Parlement, mais nous demandons pour l'instant au Président de la République de nous recevoir, ce qu'il n'a encore jamais fait. Si nous prenons exemple sur d'autres pays – l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne –, les Présidents de Région sont reçus au plus haut niveau de l'État. La seule fois où nous avons été reçus par Matignon, c'était en passant par la petite porte et non par la grande ! Nous demandons donc au Président de la République de nous recevoir et nous demandons que s'ouvre au plus vite et dans chacune des Régions, la renégociation des Contrats de projets signés en 2007 pour la période 2007-2013 parce que la donne initiale a changé.

Comme beaucoup d'entre vous, je suis amateur de sport et je n'aime pas voir les règles du jeu changer en cours de match. Les Régions privées de leur autonomie fiscale ne sont plus en mesure de cofinancer les projets gouvernementaux qui ne sont pas de leurs compétences. Il faut que nous l'expliquions en permanence.

Nous allons donc dresser la liste des engagements du Contrat de projets État-Région que nous ne pouvons plus financer. Nous nous sommes engagés en 2007 avec des recettes que nous maîtrisons. Nous n'avons plus la maîtrise de ces recettes, il faut donc changer nos modalités d'intervention. L'État ne peut pas simultanément poursuivre son entreprise de « casse des Régions » et leur demander de financer des projets qu'il ne peut assumer seul, d'autant que, comme je vous l'ai dit le 26 mars, si l'on regarde la réalité de l'exécution du Contrat de projets État-Région en Auvergne, la Région a déjà tenu ses engagements à 60 % contre 20 % pour l'État.

M. MALLOT.- Beau travail !

M. LE PRÉSIDENT.- Plus que jamais, les Régions doivent mobiliser leurs ressources pour assumer leurs compétences propres et secourir avant tout les populations et les territoires victimes de la crise. Je viens d'écrire en ce sens à Monsieur le Préfet.

Mes chers collègues, ces élections nous ont prouvé que lorsque l'on place haut les valeurs de la France, lorsque l'on porte un projet commun et que l'on agit au plus près des besoins des hommes et des territoires, on s'adresse aux citoyens et le succès est au rendez-vous.

Le 21 mars dernier, les Auvergnats se sont prononcés en faveur d'un nouveau modèle de développement qui doit permettre à chacun de réussir sa vie et de construire durablement un vivre ensemble fidèle à l'identité de la France. Ils ont apprécié la gauche solidaire en nous rappelant qu'unis à gauche, nous pouvons tout, mais que divisés, nous ne pouvons rien. Tâchons de ne jamais l'oublier. Ils attendent de nous que nous soyons dès aujourd'hui au travail, tournés résolument vers l'Auvergne de demain qui se prépare et se décide aujourd'hui.

Nous sommes au rendez-vous de l'action, de la réflexion, de la mobilisation. Le travail qui nous attend est majeur, très enthousiasmant. Restons ce que nous sommes, traçons le chemin. Soyons fiers de nos valeurs, n'oublions jamais nos valeurs dans la mise en œuvre de notre projet pour l'Auvergne. Soyons capables de faire fructifier ce rassemblement qu'attendaient les Auvergnats. L'Auvergne est grande quand elle est juste, ce n'est plus un slogan ni une signature, c'est désormais notre feuille de route.

Je vous remercie de votre attention.

La parole est à Monsieur Ducléry au nom du groupe UPA pour un délai maximum de 18 minutes.

DÉBAT GÉNÉRAL

M. DUCLÉRY.- Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, le scrutin du 21 mars dernier a donné une nouvelle Assemblée à notre Région, vous venez de le rappeler. Au nom de mes collègues du groupe UPA, je voudrais sincèrement féliciter les nouveaux élus et rendre hommage à celles et ceux qui, lors du mandat écoulé, ont partagé au sein de cette Assemblée la même volonté de faire avancer l'Auvergne.

Je souhaiterais avoir une pensée particulière pour Monsieur Proriot, auquel je succède et qui aura marqué le Conseil régional d'Auvergne par sa longévité – trente-six ans au service de l'Auvergne, dont quinze en qualité de Vice-Président –, par son travail et son investissement au service de notre région. Il est un exemple d'engagement et de probité. Qu'il en soit remercié par l'ensemble de notre Assemblée.

Je voudrais aussi, puisque l'occasion ne m'en a pas été donnée jusqu'à présent, remercier publiquement les 512 441 électeurs qui ont exprimé leur choix lors du scrutin du 21 mars dernier. Vous aviez choisi, le 26 mars, de ne remercier que ceux qui avaient voté pour vous. Nous tenons à saluer la démarche de tous ceux qui ont choisi de s'exprimer.

Monsieur le Président, nous avons bien évidemment lu, entendu, écouté vos premières déclarations du 26 mars 2010 et celles de ce jour, mais notre lecture est différente de ce que vous qualifiez de « volonté populaire clairement exprimée ». Il ne s'agit pas de relativiser mécaniquement le succès de votre liste, mais de tirer objectivement les enseignements d'une élection qui révèle, sans ambiguïté, certaines tendances nationales : une abstention record, vous l'avez rappelée, 21 millions d'abstentionnistes – soit trois fois plus qu'en 2007 lors de l'élection présidentielle – et de nouvelles alliances à gauche, car il faut constater que dans l'ombre des Régions, l'émergence d'un rassemblement rose-vert-rouge, s'il ne constitue pas un programme de gouvernement régional, permet néanmoins à la gauche de gagner, bien qu'elle perde des dizaines de milliers de voix par rapport à 2004.

L'Auvergne n'échappe pas à ces tendances et le résultat du scrutin auvergnat du 21 mars 2010 avec 49,6 % d'abstentions s'explique sans difficulté. D'abord, vous avez placé cette élection dans un cadre national en occultant systématiquement les enjeux locaux pour transformer le vote des Auvergnats en vote sanction contre le Gouvernement ;

or votre fameux bouclier contre les réformes de l'État est un leurre à deux têtes. D'une part, les grandes réformes nationales procèdent du législatif et n'entrent pas dans le champ de compétences de la Région. D'autre part, il est singulier qu'une formation politique qui se veut responsable n'admette pas l'urgence de la réflexion sur un certain nombre de problèmes, comme le délicat problème des retraites ou les moyens à mettre en œuvre pour accroître la compétitivité de nos entreprises.

Ensuite, il est évident que la Région souffre d'un vrai déficit de notoriété et votre volonté de donner une dimension nationale à ce scrutin n'a fait qu'aggraver le désintérêt de l'électeur pour une collectivité dont il appréhende mal le rôle, les fonctions et les moyens.

Enfin, l'absence de débats sérieux autour du bilan et des programmes a plombé une campagne détournée de son véritable objectif : l'avenir de l'Auvergne. Résultat : l'abstention a été massive, et contrairement à vos arguties du 26 mars, cette abstention nous concerne tous, car c'est le poison de la démocratie. Alors vous en appelez à Saint-Just pour tenter de donner un sens – qui vous arrange – à cette abstention. Vous tentez, pour ce faire, d'opposer le pays légal au pays réel mais je suis convaincu qu'il ne vous a pas échappé que votre victoire électorale dissimule, y compris dans vos rangs, un vrai malaise, puisque votre majorité perd en Auvergne 27 637 voix par rapport à 2004. Toujours pour tenter de conjurer publiquement ce mauvais signal de l'abstention, vous mobilisez Bourdieu et sa menaçante « émeute silencieuse » pour jouer une nouvelle fois sur les peurs et nous servir en prime « la bête immonde ».

Est-ce bien raisonnable ? L'histoire ne repasse pas les plats et n'est pas François Mitterrand qui veut ! Rappelez-vous que nous sommes au pays de Blaise Pascal qui, fort justement, écrivait à propos de certains excès : « *Qui veut faire l'ange fait la bête* ». Plus sérieusement, cette abstention massive interpelle sur la perception de la Région par nos concitoyens et le crédit qu'ils accordent aux élus que nous sommes.

Monsieur le Président, refuser de regarder l'ensemble des réalités en face, tordre le cou à la vérité en proclamant contre l'évidence un florilège d'engagements soi-disant tenus, s'arroger le monopole des valeurs de progrès et de justice, c'est d'entrée de jeu mépriser le bon sens et l'intelligence des Auvergnats. Vous prétendez, Monsieur le Président, rassembler, respecter, écouter et agir au service de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, mais vos premières paroles dans cette nouvelle Assemblée ne font que reproduire et amplifier vos propos de campagne. Vous prétendez nous assigner et nous enfermer dans un rôle, vous en construisez les contours et utiliser Victor Hugo en annonçant, grâce à vos soins éclairés, la transformation « des classes souffrantes en classes heureuses ».

Monsieur le Président, nous ne doutons pas de votre sincérité. Je vous demande simplement de ne pas mépriser et écarter la nôtre. Comme vous, nous sommes attachés à l'évolution heureuse de nos concitoyens auvergnats et vous n'avez pas le monopole de la générosité et de la pensée positive.

Dans le même registre, vous prétendez, dans votre programme, nous enfermer dans je ne sais quel ostracisme vis-à-vis des jeunes lorsque vous écrivez : « *la jeunesse est mal traitée, stigmatisée, abandonnée par l'UMP* ». Vous ajoutez qu'elle est « *la nouvelle*

classe dangereuse pour la droite ». Comme simple réponse à ce procès aussi ridicule que déplacé, je vous poserai simplement la question : quels parents, quels grands-parents pourraient aujourd'hui, sans être imbéciles ou monstrueux, se désintéresser du sort de ses enfants ou de ses petits-enfants ? Il suffit d'ailleurs d'observer que Valéry Giscard d'Estaing a réalisé sept lycées et que dans sa continuité, vous avez construit le huitième, pour comprendre la vacuité d'un tel argument.

Aussi, à la lumière de ces deux exemples, on peut mesurer combien il est vain d'opposer le dogme à la réalité. La morale politique au service de l'intérêt général ne supporte pas le mensonge ou le parti pris, car il n'y a pas de vie sociale – surtout en période de crise –, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, sans vérité et sans égalité.

La vérité, c'est pour la Région assumer ses choix et ne plus stigmatiser en boucle le désengagement de l'État. À titre d'exemple, beaucoup de Régions gérées par des socialistes accompagnent les efforts de l'État dans les PDMI. L'Auvergne, non ! Qu'on le veuille ou non, les élus régionaux porteront la responsabilité des retards apportés au désenclavement et à la sécurité des routes.

L'égalité, c'est pour la Région l'ardente obligation de traiter de la même manière les acteurs et les projets de tous les territoires des quatre départements. En clair, les projets doivent être examinés à l'aune de leur pertinence et non en fonction de l'équation de celle ou celui qui les porte. Nous formons le vœu que ces exigences de vérité et d'égalité guident demain notre réflexion et notre action car nous partageons avec vous l'analyse de Thomas Jefferson : « *On ne résout un problème de démocratie que par plus et mieux de démocratie* ». Il serait dangereux de ne pas entendre et de ne pas comprendre le message du 21 mars des Auvergnats, car il est des victoires qui préfigurent, voire construisent de cinglantes défaites, lorsque le dogme ou l'aveuglement occulte les réalités. Souvenez-vous le choc de 2002. Pour tout dire, nous préférons le dialogue constructif qui révèle les craintes et met au jour les espoirs construisant une communauté de vie, plutôt que les certitudes et les dogmes qui conduisent inévitablement au rejet et à l'affrontement.

Notre société, qui vit une crise économique sans précédent, a besoin plus que jamais d'élus capables d'appréhender la complexité des situations pour y répondre en plaçant toujours l'homme au centre des débats, « *capable de maîtriser l'équilibre des contraires* » écrivait Blaise Pascal.

Monsieur le Président, vous nous invitez aux cent jours d'un nouvel élan pour l'Auvergne, nous y sommes prêts dans l'esprit que je viens de vous indiquer. Nous souhaitons, comme vous, une Auvergne plus solidaire, plus citoyenne et soucieuse de partager nos valeurs communes. Ce chantier, nous sommes prêts à y participer car nous souhaitons aussi faire du développement économique et de l'emploi notre première priorité.

Selon une célèbre formule, la politique, c'est l'art de rendre possible ce qui est souhaitable. Rendons possible un vrai partenariat opérationnel entre Région et État au lieu d'ériger la Région en contre-pouvoir. Qu'a à gagner l'Auvergne du désengagement des politiques contractuelles que vous annoncez ? Vous menacez de vous désengager unilatéralement de l'ensemble des politiques contractualisées avec l'État. Cela signifie

clairement que la Région Auvergne n'a plus de parole, qu'on ne peut plus lui faire confiance. Est-ce servir l'intérêt de l'Auvergne que de lui donner une telle image ? Se désengager des politiques contractuelles, c'est abandonner le Contrat de projets et considérer que les investissements prévus ne sont pas importants pour la Région. C'est aussi considérer que le soutien aux pôles de compétitivité, la modernisation de nos universités, ne sont pas des enjeux pour l'avenir de l'Auvergne. C'est revenir sur le Plan Rail et dire que la rénovation d'une voie ferroviaire peut attendre, c'est renoncer à l'arrivée rapide du TGV en Auvergne. C'est se servir de l'Auvergne dans un combat politique et desservir ses intérêts.

La priorité aujourd'hui pour l'Auvergne n'est pas l'affrontement et le repli sur soi. La première priorité, c'est appréhender réellement la sortie de la crise économique et gagner la bataille de l'emploi qui doit être la grande cause régionale. Pour cela, il nous faudra savoir mettre en place des politiques économiques réactives, simplifiées et efficaces, afin de permettre aux entreprises, aux commerçants, artisans, agriculteurs, de traverser les épreuves économiques actuelles et de trouver, dans les difficultés, les ressources d'un nouveau développement.

Il nous faudra remettre la formation professionnelle au centre d'une politique ambitieuse pour l'emploi, en permettant aux entreprises et aux salariés de s'adapter aux enjeux des évolutions du monde économique et d'accroître leurs compétences et leurs qualifications en offrant aux demandeurs d'emploi les meilleures conditions d'un retour rapide sur le marché du travail, en visant l'excellence de nos lycées et de nos universités.

Gagner la bataille de l'emploi, c'est faire le choix d'une écologie de progrès et de croissance, d'une écologie de l'incitation et non d'une écologie de la répression. C'est achever le désenclavement de l'Auvergne aussi ferroviaire, numérique que routier, parce que le développement de notre région au carrefour des liaisons européennes ne saurait exister sans des infrastructures modernes. À cet égard, votre refus de participer au financement du PDMI n'est pas une erreur mais une faute. C'est réussir un développement équilibré et harmonieux du développement du territoire en reconnaissant à chaque collectivité, de l'agglomération à la commune rurale, sa vocation et son rôle d'aménagement du territoire.

Pour relever ces défis, l'Auvergne ne peut agir seule. Elle a besoin de ses partenaires pour participer à son ouverture et à son développement. L'État est, bien évidemment, le premier d'entre eux. Le mépriser, le dénigrer, le combattre, c'est agir contre les intérêts de l'Auvergne. Nous souhaitons une Auvergne qui rassemble et non une Auvergne qui divise. Nous prônons la confiance et le respect de tous les acteurs pour le bien de l'Auvergne. C'est cela qu'il faut à l'Auvergne, c'est cela aussi que nous défendrons. Il y a des raisons de craindre et des raisons d'espérer en Auvergne, c'est à chacun d'entre nous de travailler à ce que la force de l'espoir efface la résignation de la crainte. Ce sera pour nous l'objet de nos exigences et de notre vigilance.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT. - La parole est à Madame Mollon.

Mme MOLLON.- Monsieur le Président, chers collègues, nous voilà donc partis pour quatre ans dans une nouvelle configuration. Saluons les bons résultats de notre liste d'union dont les propositions ont su séduire les électeurs. La rengaine « trop d'impôts » ne les a pas abusés. C'était d'ailleurs le seul argument de la droite dont on attend toujours les propositions novatrices. Celles-ci auraient peut-être rameuté les abstentionnistes au lieu de nous accuser de provoquer cette abstention.

Malheureusement pour nos collègues, les catastrophes à répétition du « sarkozysme » ont fini de convaincre les Auvergnats que la droite n'est pas une alternative crédible, mais le « toujours plus de la même chose ». Cette tactique conduit sûrement à l'échec.

Notre liste Europe Écologie a presque doublé le score de 2004. Nous intégrons trois nouveaux élus que *La Montagne* qualifie d'atypiques. Je dirais au contraire qu'ils sont typiques d'une société ouverte sur le monde qui bouge, tout en étant consciente de ses origines. Nous avons même un héros, s'il vous plaît ! En effet, Monsieur Christian Bouchardy a été récompensé au lendemain des élections, mais ce n'était pas pour son résultat en Auvergne. Madame Jouanno lui a remis le prix « Les Héros de l'Eau » attribué par l'UNESCO au titre de sa carrière professionnelle.

M. MALLOT.- Bravo !

Mme MOLLON.- Vous apprendrez vite à connaître Madame Fatima Bezli, peut-être au hasard d'une manifestation où une clown sociale vous appellera quelqu'un. Quant à Monsieur Gustave Alirol, il traduira en français tous les discours que désormais, Monsieur le Président, vous allez prononcer en occitan ! Non, je vous rassure. Ces quelques mots d'humour servent à vous montrer le volontarisme de la nouvelle équipe Europe Écologie.

Volontaristes, certes nous le sommes, mais terriblement inquiets de la réforme territoriale qui se profile, car quel sera l'avenir des Conseils régionaux ? Nous ne pleurerons pas sur le rapprochement des deux collectivités : régionale et départementale. Depuis longtemps, les Verts prônent la disparition des Départements, structures héritées de l'époque napoléonienne et qui n'ont plus beaucoup de légitimité aujourd'hui. Ce rapprochement pourrait être fécond, mis à part que, parmi tous les défauts de ce projet de loi, il y aurait le recul de la parité.

C'est déjà difficile – n'en déplaise aux messieurs ici présents – d'arriver à une juste représentation des femmes partout où la loi ne l'impose pas. Alors, si la parité n'est plus obligatoire, nous nous retrouverons avec des assemblées uniformément masculines. Je sais, je vous l'ai déjà dit lors de la précédente mandature et si j'insiste au risque de vous lasser, c'est parce que c'est la démocratie qui en fait les frais. Ce qui pose problème avec toutes les réformes Sarkozy, c'est que l'on part d'un constat d'évolution nécessaire et l'on en profite pour faire le contraire de ce qu'il faut.

Il fallait accentuer la décentralisation et au contraire, on redonne tous pouvoirs à l'État par le truchement des finances. Une collectivité qui ne dispose pas de ressources pérennes est mise sous tutelle. Il fallait accentuer la démocratie, et le mode de scrutin choisi est le plus rétrograde qui soit, du jamais vu depuis Napoléon III ! Il fallait clarifier les compétences de chacun et l'on crée une nébuleuse aux contours incertains.

Pour la réforme de la formation des enseignants, l'État proclame qu'il faut améliorer la formation des enseignants : ceux du primaire seront recrutés à un niveau plus élevé, ce qui signifie des études plus longues à financer par leur famille s'ils ont la chance d'être accompagnés, avant de les envoyer directement devant les élèves. Ils ne bénéficieront donc plus de la formation pédagogique qui faisait la richesse de notre enseignement primaire. C'est tout bénéfique pour l'État qui épargne ainsi des postes de formateurs, mais où est l'avantage pour les élèves ? Espérons que Madame Bachelot ne suivra pas le modèle de son collègue en envoyant les étudiants de première année de médecine directement auprès des patients, sans formation aucune.

Faire le contraire de ce qu'il faut : on le voit aussi avec les difficultés dans les lycées. Le Ministre propose de former les professeurs à la tenue d'une classe mais cela s'appelle de la pédagogie. Or, la pédagogie, on n'en veut plus dans les lycées. Il nous propose de sécuriser les établissements. Je crois comprendre qu'il faudrait plus d'adultes pour encadrer les lycéens qui ont besoin d'éducation plus que de répression, mais le Ministre veut supprimer les postes et remplacer les assistants d'éducation par des caméras de surveillance. Comment mesurer la violence dans les lycées quand les établissements sont classés et mis en concurrence ? Quel proviseur osera afficher que son lycée rencontre des difficultés sachant qu'aucune aide ne lui sera apportée et qu'il sera jugé sur ce critère ?

À l'autre bout des âges de la vie, considérons le débat qui s'ouvre sur les retraites. On veut nous faire croire que puisque nous vivons plus longtemps, il n'est que justice de cotiser plus longtemps. N'ayons pas d'illusions, ce qui pourrait permettre de cotiser plus longtemps, ce n'est pas l'allongement de la durée de la vie, ce serait le plein emploi car combien d'entre nous quittent, contraints et forcés, leur emploi ? N'accusons pas seulement la crise, car plus les entreprises font des profits, plus elles licencient leurs salariés. Ceux-là n'auront qu'à se payer une retraite complémentaire ! Leur statut de chômeur ou de travailleur précaire les en empêche ? Tant pis pour eux, ils n'avaient qu'à naître riches ! Une classe de nouveaux pauvres va se former, ce qui nous ramènera aux années d'avant-guerre quand les vieux devaient vivre de la solidarité familiale ou de la charité publique.

On le voit aussi avec les coûts portés au fret ferroviaire qui mobilisent en ce moment les cheminots. On le voit encore avec la reculade mémorable sur la mal nommée « taxe carbone ». Peu importe que l'on ait désespéré le soldat Jouanno, un Ministre cela démissionne ou... Mais nous avons assisté à un recul inadmissible. Monsieur Sarkozy, sous la pression de toute la droite, du MEDEF, d'une partie des agriculteurs, enterre la contribution Climat Énergie, après avoir clamé que cette réforme était aussi importante que l'abolition de la peine de mort. Cette contribution n'avait pas notre faveur. Le principe était juste mais la déclinaison fautive. Néanmoins, si le Président veut garder un semblant de crédibilité au Grenelle de l'Environnement, il doit maintenant proposer une contribution Climat Énergie écologiquement efficace et socialement juste. À moins que le Grenelle de l'Environnement ne soit qu'un masque destiné à berner les écologistes ! Je n'oserais le prétendre, on est traîné en justice pour moins que cela maintenant !

Aujourd'hui, le déroulement de notre séance est formel et convenu. Nous avons quand même à reconnaître un nouveau Pays et nous nous en félicitons, même si cette

reconnaissance n'est encore que le fait de la seule Région. Nous regrettons que l'État envisage de se priver de cette structure de coopération entre les territoires, synonyme de modernité, car il y a là un véritable espace pour faire vivre la démocratie participative.

Nous avons aussi à débattre des attributions des Vice-Présidents. Pour nous, le non-cumul des mandats est une règle essentielle pour garantir le renouvellement de la classe politique française. Aussi, Europe Écologie se félicite du maintien de la règle tacite de non-cumul des mandats de député et de vice-président. Tout le monde s'attendait à ce que nous ayons la vice-présidence à l'environnement, et Monsieur Bouchardy succédera sans aucun doute avec compétence à Monsieur Roucan. Il mettra en œuvre les actions phares du Plan Biodiversité, il s'emploiera entre autres à la création de nouvelles réserves naturelles et, n'en doutons pas, à la préservation de la rivière Allier.

L'attribution du domaine « développement durable » n'a pas non plus surpris. Monsieur Roucan marchera sur les traces de Madame Rouaire ; cent fois sur le métier il remettra l'Agenda 21.

La vice-présidence culture était plus inattendue. Madame Rouaire s'attachera à développer les pratiques amateurs et à porter, en lien avec Monsieur Roucan, la partie culturelle de l'Agenda 21. Elle aura sans doute fort à faire, car la réforme des collectivités territoriales menace de déstabiliser gravement la culture, comme les professionnels l'ont exprimé dans leur récente manifestation.

Nous continuerons à avoir une vision transversale et à nous préoccuper de tous les sujets traités par le Conseil régional, même ceux qui ne sont pas de notre ressort direct. Ainsi nous avons manifesté hier soir pour la libération de Ziyed Tlili, pour la régulation de Salima et Selma, Youssouf, Marieta, Andranik, Guéram et tous les autres. J'ai entendu le Préfet Stéfanini affirmer que Ziyed n'est pas un étudiant sérieux. Certes, le fait de travailler pour payer ses études et de se savoir menacé d'expulsion à tout moment n'aide pas à se mettre sereinement au travail. Malgré ces handicaps sérieux, Ziyed est titulaire d'un BTS, d'un DUT, et il est en licence. Je connais des fils de Président qui n'ont pas toutes ces difficultés, mais qui ont néanmoins autant de mal que Ziyed à valider leurs unités de valeur.

Nous avons le souci plus particulièrement des lycéens et des étudiants étrangers. Ils vivent ici, ils restent ici. Les sans-papiers ne sont pas dangereux, ils sont en danger.

Pour inaugurer ce nouveau mandat, nous espérons que le vœu les concernant, dont nous sommes à l'initiative, sera voté à l'unanimité.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT.- La parole est à Monsieur Chassaigne pour le groupe Front de Gauche.

M. CHASSAIGNE.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Dans cette intervention, je me limiterai dans le temps imparti à quelques idées. Nous aurons l'occasion de développer certains points par d'autres moyens d'expression que ce discours en début de Session.

S'il y a une formule à exclure, c'est celle qui consisterait à crier « Alléluia, résonnez hautbois, claironnez trompettes », car le résultat de ces élections régionales traduit – et vous l'avez souligné Monsieur le Président – un problème très grave, puisqu'il s'agit de ce rejet de ceux qui font la politique par une grande majorité des Français. On dit que ce sont 15 % des Français qui ne croient plus à la politique, vous l'avez dit et cela a été constaté dans le résultat des élections régionales.

Quand on constate que la participation au premier tour a pratiquement été de 50 %, il faut faire preuve d'une grande humilité, et si le succès a été au rendez-vous, ce succès est modeste. Gardons toujours à l'esprit sur les bancs de gauche, pour les quatre années qui suivent, que nous ne représentons même pas un tiers de l'électorat. Cela veut dire que plus de deux tiers des Auvergnats inscrits ne sont pas allés voter. Nous avons une responsabilité. Réussirons-nous, dans les politiques publiques que nous mettrons en œuvre, dans notre façon de faire de la politique, à faire retrouver le chemin des urnes aux Auvergnats ou est-ce que ce sera un échec ? C'est très important.

Il est certain qu'il faut mettre en œuvre des formules, mais je n'aime pas ce terme de formule. De la même façon, on dit : « il faut que l'Auvergne soit un nouveau laboratoire démocratique ». Je me méfie des laboratoires. Dans certains cas, je préfère que les choses se passent en laboratoire ou sous serre, mais je crois que concernant la démocratie, il faut faire « du plein champ ». Il faut tendre vers l'innovation, il ne faut pas qu'il s'agisse de grands moments en début, en milieu ou en fin de mandat, mais qu'il s'agisse de quotidien, d'une expertise de tous les moments, et que l'on soit capable d'ouvrir les portes et les fenêtres, afin d'être à la hauteur de ceux qui souffrent dans notre pays, de ceux qui vivent ces difficultés, de tous ceux que nous avons rencontrés au cours de cette campagne électorale, qui n'en peuvent plus. C'est notre responsabilité. Cette souffrance – et l'abstention qui l'accompagne – est aussi de la colère. Or, dans un tel cas, la porte de sortie doit être l'espoir. Nous devons le concrétiser.

C'est le premier message que je souhaitais faire passer. Au-delà des mots que chacun de nous peut porter aujourd'hui, il faut que l'on passe aux actes et à des faits concrets, parce que la démocratie ne se parle pas, elle se touche, elle se pratique, elle se vit, elle se respire.

Le deuxième point que je voulais évoquer porte sur la responsabilité que nous avons, à gauche, ici. Cette responsabilité consiste à faire face à ce pouvoir qui conduit une politique dévastatrice dont nous constatons les résultats. Nous avons face à cela une responsabilité au niveau de l'Association des Régions de France qui doit se positionner différemment. Sans être un adepte des formules, je dirais pour ma part que cette Association a été pour l'essentiel – excusez-moi, Monsieur le Président –, un rassemblement de potentats. Or, je préfère qu'elle devienne une armée de combattants. Effectivement, de nouvelles mesures ont été prises, une volonté s'est faite jour de mener une action contre cette réforme des collectivités territoriales. Il faut s'en féliciter, l'accompagner et l'amplifier.

Conduire cette politique de résistance des combats, c'est, bien sûr, la porter sur la place publique. Je ne reviendrai pas sur la question de la démocratie, mais il faut que l'on soit d'une grande vigilance, en particulier sur l'accompagnement des luttes. Je le dis souvent, nous devons être des « obsédés » face à cela ; nous devons accompagner les actions qui sont conduites. Je pense en particulier aux cheminots qui sont dans la tribune et qui sont en lutte.

Les Conseils régionaux constatent dans l'exercice de leurs responsabilités, le résultat d'une dégradation des conditions de fonctionnement du transport ferroviaire. Les usagers le constatent, j'ai eu moi-même l'occasion de le faire. Malgré les moyens financiers importants consacrés par les Régions et en particulier par la nôtre, cette dégradation a pour cause le manque de moyens humains et matériels accordés par la SNCF. Pouvons-nous accepter, Mesdames, Messieurs de la majorité présidentielle, que 20 000 emplois aient été supprimés depuis 2002 ? Pouvons-nous accepter que de nouveau la SNCF envisage d'en supprimer 7 000 d'ici 2012 ? C'est cette réduction drastique d'emplois, cette réorganisation sans fin qui font la dégradation de la SNCF. C'est la porte que l'on ouvre pour la marchandisation qui fait qu'aujourd'hui nous devons saluer, accompagner et reléguer l'action des cheminots, car il est très important qu'ils retrouvent dans notre Assemblée l'indispensable relais de la juste lutte qu'ils conduisent.

Comme cela a été proposé en réunion des Présidents de groupe par le Président, il faudra que nous ayons une rencontre pour développer notre point de vue et aboutir à un positionnement public où chacun ici, quel que soit son rang, quelle que soit sa place, assumera ses responsabilités.

Je voudrais également évoquer un point sur les questions de l'emploi et des conditions de travail, ainsi que sur les personnels. En ce début de mandat, notre institution doit aussi s'affranchir d'un certain nombre d'obstacles. J'ai rencontré, comme nous tous, les organisations syndicales qui nous ont fait part de problèmes qui les opposent à l'administration. Les organismes paritaires permettent d'élaguer certains problèmes, mais il y a aussi le dialogue des élus avec le personnel. Il est important que les élus du Conseil régional, et bien sûr son exécutif au premier chef, puisque c'est de la responsabilité du Président, puissent travailler avec le personnel dans un climat de confiance, de respect mutuel et de responsabilités assumées par les uns et par les autres.

Je voulais dire quelques mots sur la situation économique et l'emploi en évoquant les 76 354 chômeurs fin février en catégories A, B, C ; c'est dire quelle est notre responsabilité ! Pour ma part, je ne me laisserai pas séduire par la campagne conduite depuis plusieurs semaines par les directeurs des banques régionales qui se répandent dans une sorte d'accroche médiatique gigantesque en disant que les banques auvergnates font leur travail. Si elles le font aussi bien qu'elles le prétendent, pourquoi les petites et moyennes entreprises constatent-elles un durcissement, pourquoi le crédit trésorerie diminue-t-il, pourquoi les difficultés se multiplient pour accompagner l'innovation ? Comment se fait-il que la réalité que nous constatons, sur nos territoires et dans les contacts que nous avons avec les entreprises, soit à l'opposé des affirmations des banques ? Il faut sortir de la financiarisation – vous savez, Monsieur Dugléry, cette espèce de miroir aux alouettes de la toute puissance de la bourse. Je ne crois pas que cela puisse résoudre nos problèmes. Je pense au contraire qu'il faut faire en sorte que l'argent des Auvergnats serve au développement local et ne serve pas à la spéculation, à

des placements financiers, parce que l'on crée l'emploi, on développe l'économie avec des crédits. Ces crédits sont utiles sur le terrain et non pas au niveau des bourses à s'échanger d'une entreprise à l'autre, ou à accompagner les fermetures d'emplois.

Je terminerai en rappelant que notre positionnement Front de Gauche, dans cette Assemblée, se veut constructif. Certains sujets peuvent être des points de divergences sur la conception de la conduite de la Région. Nous avons regretté certaines expressions que nous avons pu considérer comme des manifestations d'autorité mais nous pensons qu'il faut travailler ensemble. Nous ne voulons pas nous refermer dans une forme de résistance, nous voulons être utiles. Cette utilité ne peut que se manifester dans cette parole d'Antonio Machado : « *Il n'y a pas de chemin, le chemin se fait pas à pas* ». Monsieur le Président, notre volonté, c'est de faire ce chemin pas à pas, mais pour qu'il soit une réussite, il faut le paver et pas seulement de bonnes intentions.

M. LE PRÉSIDENT.- Avant de donner la parole à Monsieur Mallot, je demande au public de laisser la séance se dérouler dans le calme. À l'issue du débat général, après mon intervention pour répondre aux uns et aux autres sur quelques points, nous ferons une suspension de séance. J'ai proposé ce matin en Conférence des Présidents qu'au cours de cette suspension, une délégation de tous les groupes qui le souhaitent reçoive une délégation des cheminots. Nous tiendrons cet engagement si vous le souhaitez. J'enverrai mon directeur de cabinet vous rencontrer. Il faut attendre la fin du débat général. Dans l'immédiat, je vous demande de nous laisser terminer nos débats dans la sérénité.

La parole est à Monsieur Mallot au nom du groupe Socialiste et Républicain.

M. MALLOT.- Monsieur le Président, chers collègues, les urnes ont rendu, le 21 mars dernier, un verdict sans ambiguïté. Elles ont donné une Assemblée de gauche dans 21 Régions métropolitaines sur 22.

En cela, les citoyens ont sanctionné clairement la politique du Gouvernement Sarkozy/Fillon. Ils ont exprimé leur mécontentement, leur défiance, leur désapprobation vis-à-vis d'une politique ultra-libérale qui casse les services publics, détricote la République, lamine les acquis sociaux et défait le lien social. À propos de service public, comme vous venez de l'indiquer, Monsieur le Président, nous aurons l'occasion de recevoir une délégation des manifestants cheminots qui sont venus s'exprimer devant le Conseil régional. Cette réunion permettra d'écouter et de relayer les justes revendications dont ils sont porteurs.

Les citoyens, les 14 et 21 mars derniers, ont rejeté le modèle social que veut nous imposer la droite, une société de l'accroissement des inégalités, de l'appauvrissement et de la dislocation des territoires. Ils ont dit clairement leur préférence pour l'équilibre, la justice et le maintien d'une cohésion sociale et territoriale.

Il est vrai que nos adversaires de droite avaient annoncé qu'ils voulaient faire à l'Auvergne ce que Monsieur Sarkozy fait à la France. La réponse a été claire.

Ce résultat électoral, par son ampleur, donne à l'évidence à toutes les Régions socialistes sortantes un satisfecit sur leur bilan qui est aussi celui de leurs partenaires

écologistes et du Front de Gauche, car c'est aussi le résultat d'une dynamique du rassemblement à gauche qui correspond aux aspirations de l'électorat et qui s'est manifestée très clairement, avec force, entre les deux tours.

Le vote des 14 et 21 mars reconnaît le rôle de bouclier social assumé par les Régions dans leurs compétences et au-delà, dans leur rôle de premier investisseur public de France, ce qui a grandement contribué à l'amortissement des effets de la crise financière, économique et sociale que nous traversons.

À propos de compétences, je rappelle que la Région qui agit déjà, au-delà de ses compétences, sur le Plan Rail, pour les Universités, ou pour d'autres exemples qui pourraient être pris, n'a pas vocation à financer les routes. Il n'y a pas de routes régionales.

L'Auvergne a donné à la gauche sortante le troisième score le plus élevé des 22 Régions françaises de métropole. Les électeurs de notre région ont écarté l'extrême droite des bancs de notre Assemblée, ce dont nous devons nous réjouir, tant le climat installé par les représentants du Front National durant les douze dernières années de présidence de Monsieur Giscard d'Estaing avait parfois des côtés malsains, à l'opposé de notre idéal républicain.

Il est tout aussi vrai que le début de cette campagne électorale avait pris lui aussi un tour malsain avec certains messages que plusieurs candidats de l'UMP véhiculaient abondamment et n'hésitaient pas à reproduire dans leurs tracts. Je n'insisterai pas sur ce candidat tête de liste UMP dans un département que je connais bien, qui appelait ses amis et colistiers à « prendre leur fusil » pour entamer la campagne. Il y a eu, souvenez-vous, ces calomnies de la droite qui visaient directement le Président du Conseil régional, répandant des contrevérités sur l'état des finances régionales, inventant des parcs de voitures de fonction, fustigeant d'imaginaires budgets pharaoniques de communication, tandis que ces mêmes candidats multipliaient les promesses démagogiques, annonçaient des créations d'emplois par milliers, oubliant qu'ils étaient eux-mêmes les meilleurs soutiens du gouvernement, du chômage et de la casse sociale. Heureusement que la lucidité des Auvergnats aura permis de démasquer ces candidats de la caricature, du mensonge et de la calomnie.

Alors, bien sûr, nous déplorons l'abstention trop forte qui s'est manifestée les 14 et 21 mars. Elle traduit d'abord et avant tout, le désaveu complet d'une politique nationale qui accroît les inégalités et conduit de plus en plus de Français à la désespérance.

Cette désespérance, créée par la trahison des promesses mensongères de la campagne présidentielle de 2007, s'est retrouvée amplifiée par la crise et par les choix désastreux du Gouvernement, notamment celui du bouclier fiscal en faveur des plus riches ou celui des banquiers au détriment de l'équilibre des comptes publics. Cette désespérance touche désormais toutes les catégories d'âge et toutes les catégories sociales et professionnelles. Les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, les agriculteurs, les jeunes, aucune catégorie ne se sent désormais à l'abri de menaces qui pèsent sur leur vie quotidienne comme sur leur avenir.

L'abstention massive est aussi l'expression d'une distance qui s'est créée entre les citoyens et les responsables politiques dans leur ensemble. Beaucoup de Français n'y croient plus. La bonne réponse se trouve certainement dans l'action concrète, quotidienne, expliquée, assumée, pour reconstruire le dialogue et la confiance. Nous nous y attacherons.

Le résultat de cette élection a donc traduit cette inquiétude et cette distance, mais il a aussi traduit ce besoin de protection, d'équilibre, de justice, que l'on retrouve dans les bilans et les programmes proposés par les majorités de gauche sortantes.

Cette voie de l'avenir que nous avons su tracer a été reconnue par les Auvergnats. Ils ont souhaité voir poursuivre et faire aboutir l'ambition que nous nourrissons pour l'Auvergne. Ils ont tranché en notre faveur car ils ont comparé, durant cette campagne, à la fois les programmes mais aussi les attitudes. D'un côté la vindicte et la démagogie, de l'autre, l'esprit de responsabilité au service d'un projet. C'est sur cet équilibre que s'est bâti le choix des Auvergnats et nous nous devons désormais de ne pas décevoir leurs attentes.

L'Auvergne a besoin d'une équipe qui sache tracer les perspectives pour son avenir. Cet avenir était décliné dans notre programme qui a, pour nous, valeur d'engagement. Le groupe Socialiste et Républicain veillera à ce que nos engagements soient respectés, car rien ne serait pire que d'avoir promis une espérance et de l'abandonner au lendemain des élections.

Oui, mes chers collègues, le groupe Socialiste et Républicain sera source de proposition, mais il sera aussi d'une grande vigilance sur l'application d'un programme adopté à près de 60 % par le corps électoral. Notre groupe gardera sa force de propositions mais il n'abandonnera pas son esprit critique. Cette clarté de fonctionnement entre un exécutif qui met en œuvre la politique pour laquelle nous avons été élus et le groupe majoritaire que j'ai l'honneur de présider sera le garant du respect de nos engagements.

Notre équipe est en place. Les responsabilités sont bien définies. Ce tout forme un ensemble cohérent, animé par une envie de réussir et d'honorer les engagements pris, à l'instar des 82 engagements remplis durant le mandat précédent.

Monsieur le Président, vous avez constitué votre exécutif en attribuant à chacun de vos Vice-Présidents un ordre de mission précis, des compétences clairement identifiées, une feuille de route en tous points conforme aux lignes du programme validé par les électeurs et porté en commun par le Parti Socialiste, le Mouvement des Citoyens, le Parti Radical de Gauche, le Front de Gauche et Europe Écologie.

Monsieur le Président, vous souhaitez une implication forte de tous les Conseillers régionaux en en faisant des membres à part entière de la Commission permanente. De la sorte, tous les élus de cette Assemblée, opposition comprise, qu'ils appartiennent ou non à l'exécutif, seront ainsi impliqués dans un travail collectif au service de l'Auvergne, associés et informés sur l'ensemble des dossiers. Cette méthode était celle mise en place en 2004 par le Président Bonté. Vous la poursuivez car elle a bien fonctionné et les Auvergnats vous en sauront gré, d'autant qu'eux non plus ne seront pas absents du débat

et des décisions concernant leur avenir car nous avons bien l'intention de poursuivre les concertations régulières avec la population, dans les domaines phares de notre programme, à commencer par l'action en faveur de la jeunesse auvergnate, pour l'emploi, la mobilité et les déplacements, la contractualisation avec les territoires, le développement durable.

Convaincus que les solutions ne se décrètent pas d'en haut, nous continuerons donc à miser sur l'intelligence collective et l'implication de ceux qui animent les territoires, y vivent au quotidien, imaginent chaque jour les projets dimensionnés à l'échelle de leur espace de vie. Notre action sera placée sous le signe de l'union d'un maximum d'habitants de la Région autour d'un projet, pour lequel chacun aura pu apporter ses idées et faire valoir son point de vue.

Votre discours, lors de la séance d'installation de la nouvelle Assemblée régionale le 26 mars dernier, portait le sceau de cette pratique participative, tout entière tournée vers l'avenir de nos concitoyens comme de nos territoires, car cet avenir ne peut se construire sans eux. Il en va de l'intérêt de nos enfants tout d'abord, qui fréquentent les 65 lycées publics gérés par la Région, ces lycées qui ont tous connu des travaux majeurs de rénovation. Il en va de l'intérêt des jeunes de notre région, des apprentis et des salariés, pour lesquels nous assumons avec ambition la responsabilité de la formation professionnelle continue, pour nos 18 000 voyageurs quotidiens qui utilisent les trains régionaux dont nous avons renouvelé 100 % du matériel roulant en six ans, pour nos territoires les plus fragiles, les plus déshérités, les plus reculés de nos contrées, que nous avons su encourager et aider dans leurs projets, pour les habitants qui ont besoin de retrouver des services publics en bon état, qui aspirent à bénéficier d'équipements collectifs, qui ont besoin d'être desservis impérativement par le Haut et le Très Haut Débit Numérique, qui attendent que l'on organise leurs déplacements dans les meilleures conditions.

À propos de service public, je relève cette information d'aujourd'hui, selon laquelle dans une grande entreprise publique qui a connu ces dernières années une vague de suicides parmi son personnel, les dirigeants avaient créé volontairement des conditions de travail insupportables, de façon à susciter, chez les agents, une « frustration » de nature à les inciter à quitter l'entreprise ! C'était un beau service public !

M. GUERRE.- C'est honteux !

M. MALLOT.- Comme on le voit, mes chers collègues, les défis à relever sont nombreux. Nous en avons pris la mesure. Il y a celui de la ruralité et celui de la démographie, les deux étant intimement liés. Il y a celui de la fracture sociale, de la fracture territoriale. Il y a aussi celui de l'emploi, même si celui-ci demeure de la responsabilité de l'État, ne l'oublions pas – cher collègue Malhuret, vous pourrez le répéter à vos amis de l'UMP, ils apprendront des choses –, car notre région a enregistré en un an 4 600 chômeurs supplémentaires. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi s'élève désormais à 49 692 personnes en Auvergne. C'est dire l'ampleur de la crise qui touche notre région, même si celle-ci frappe l'Auvergne avec un léger décalage par rapport à nos grandes régions voisines.

Il nous faut donc innover, mobiliser les financements et peser sur le secteur bancaire pour que celui-ci fasse son travail. Il nous faut soutenir nos entreprises, anticiper le mouvement vers les emplois nouveaux liés notamment à la défense de l'environnement, mais pas seulement, réussir les cycles de reconversion des salariés par une politique de formation professionnelle continue adaptée à leurs besoins, avec la perspective d'éviter toute rupture d'activité professionnelle et sociale. Je pense en particulier à notre volonté de mettre en place les contrats de continuité professionnelle.

Les besoins sont immenses, nous le savons tous, et les interrogations de l'État, par la bouche du Préfet de Région sur ce qu'il appelle l'absence de projets en Auvergne susceptibles de mobiliser des fonds du Grand emprunt national, nous laissent abasourdis.

Je le dis au Préfet – Monsieur le Ministre de l'Intérieur lui transmettra, je crois qu'il a autorité sur lui –, si l'État est à ce point en panne d'idées pour l'Auvergne, si l'État est à ce point aveugle et sourd aux besoins des Auvergnats, alors qu'il s'adresse à nous pour lui indiquer vers quoi orienter l'utilisation des fonds qui reviennent à l'Auvergne dans le cadre du Grand emprunt national. Le numérique, le ferroviaire, la formation, les équipements collectifs, etc. : autant de dossiers qui n'attendent plus que les financements adéquats, mais le Gouvernement préfère sans doute poursuivre sur la voie de l'étranglement des collectivités. Même Monsieur Gérard Roche, Président du Conseil général de Haute-Loire, s'en est aperçu et se met à protester ! Le Gouvernement préfère également continuer sur le détricotage des lois de décentralisation, sur la poursuite d'une réforme territoriale qui met en péril la cohésion sociale et territoriale de notre pays. C'est pourtant le chemin inverse qu'il convient d'emprunter. Les Français le demandent. Ils souhaitent que les Régions poursuivent la rénovation et le développement des transports ferroviaires laissés à l'abandon par l'État. Ils demandent que nous poursuivions la construction et la modernisation des lycées, y compris à Montluçon, Monsieur Ducléry. Ils demandent que les Régions soient en mesure de relever les défis environnementaux et que l'on ne tire pas un trait sur les collectivités locales qui représentent aujourd'hui 75 % de l'investissement public.

Cette décentralisation fondée sur les principes de proximité et de responsabilité doit, au contraire de ce qu'entreprend le Gouvernement actuel, être consolidée. C'est tout le sens du premier vœu de l'intergroupe majoritaire qui sera soumis au vote de la nouvelle Assemblée régionale lors de cette Session. Il nous faut, sur ce sujet, être offensifs et affirmer notre attachement indéfectible à la décentralisation. Il nous faut réclamer à l'État une garantie quant à l'autonomie financière des Régions en conjuguant celle-ci à une péréquation des dotations destinée à corriger les déséquilibres entre Régions ; nous en avons besoin en Auvergne.

Ce que nous voulons, c'est que le Gouvernement entende les Français, qu'il renonce à son projet de réforme des collectivités locales, qu'il repense ses relations avec ces mêmes collectivités locales pour que les responsables politiques, nationaux ou locaux, travaillent ensemble avec un seul objectif, l'intérêt général, qu'il s'engage dans une nouvelle étape de la décentralisation en donnant aux Régions les moyens institutionnels et financiers de leur développement. C'est sur la base de cette position déterminée que doit se placer notre revendication qui est celle de l'Assemblée des Régions de France.

Mais au-delà de ce combat institutionnel vital pour l'avenir de nos territoires comme pour le devenir de tout ce qui contribue au lien social – je veux parler notamment des associations culturelles et sportives – la tâche à laquelle doit aujourd'hui s'atteler notre Assemblée est immense. Nous en connaissons la mesure pour en avoir établi le diagnostic.

Notre programme a vocation à répondre à chacune des problématiques, comme celui de la jeunesse, de la ruralité, de la qualité de la vie, de l'emploi, de l'écologie qui étaient autant de points forts sur lesquels nous avons pris des engagements durant la campagne électorale. Ce sera le sens de l'intégralité de notre action : respecter la parole donnée.

Voilà, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, les différents enjeux et défis qui se posent à notre Assemblée en ce début de nouvelle mandature.

Je nous sais prêts à contribuer à la réussite de notre programme pour l'Auvergne. La tâche est certes difficile, mais nous faisons confiance aux habitants de l'Auvergne pour nous soutenir dans l'ambition que nous leur avons proposée et avec lesquels, sans faillir, nous bâtirons un avenir.

M. LE PRÉSIDENT.- Je remercie l'ensemble des orateurs. J'apporterai quelques éléments de réponse avant la suspension de la séance qui sera destinée à recevoir la délégation des cheminots et à étudier les éventuels problèmes de représentations.

Sans vouloir faire rebondir le débat, car je me suis déjà exprimé, je veux faire passer au Gouvernement un message, mais celui-ci ne l'entend pas. Après 60 jours de campagne, le fait dominant qui ressort de l'opinion publique est que la population ne supporte plus l'injustice sociale. Tant que le Gouvernement n'aura pas compris qu'il n'est pas possible de réformer un pays en faisant toujours porter l'effort sur les mêmes tout en développant des privilèges pour les autres, aucune réforme ne sera possible. Monsieur Ducléry, nous sommes partisans des réformes permanentes, de l'adaptation de notre société. L'incompréhension est là, entre le pays qui ne supporte pas cette injustice sociale et ceux qui nous gouvernent et qui ne comprennent pas qu'il y a un vrai problème.

Sur les aspects régionaux, Monsieur Ducléry, au nom de son groupe, a porté des accusations que je considère comme très graves : sur le fait que nous ne serions pas objectifs dans nos interventions, notamment dans les politiques territoriales. J'avais déjà noté cela dans la campagne électorale. Ces accusations me préoccupent d'autant plus qu'elles sont totalement fausses. Si nous n'étions pas objectifs, la ville de Montluçon et son agglomération n'auraient pas bénéficié des aides les plus importantes de toutes les agglomérations d'Auvergne, même si cela n'est pas toujours dit. Je voudrais rappeler que sur les politiques de la ville, la Région Auvergne apporte 7 720 000 € pour la restructuration des quartiers de Montluçon au titre de la politique de rénovation sans qu'à aucun moment, la Région n'ait été associée à la valorisation des travaux. Plus globalement, c'est cette agglomération qui a bénéficié du plus grand nombre d'aides de la Région – tant mieux car elle en a besoin. Lorsque j'entends dire en séance que nous pourrions agir de façon partisane, il y a un réel problème. Monsieur Guerre, qui pilote admirablement bien les Contrats de territoires, assisté de Madame Bru qui le seconde,

veille à ce que cela soit fait en fonction de l'intérêt des projets sans approche partisane. J'y veille moi-même particulièrement lors de la signature.

Comme je vous l'ai annoncé en Conférence des Présidents, Monsieur Dugléry, je vous recevrai prochainement. J'attends, derrière les accusations graves que vous portez ce matin, que vous donniez des exemples pour étayer votre affirmation. Si tel était le cas, j'en prendrais acte et je corrigerais. Je ne vois pas où nous aurions pu avoir une approche partisane en fonction de tel ou tel engagement politique. L'agglomération du Puy-en-Velay est par exemple la deuxième agglomération d'Auvergne à avoir le plus bénéficié des aides régionales. Quand nous investissons 4 M€ sur la rénovation de l'Hôtel-Dieu, ce n'est pas rien, ce sont des mesures exceptionnelles. Je pourrais citer la ville de Vichy qui a bénéficié à deux reprises de financements exceptionnels. Si nous avons eu une approche partisane, nous aurions eu raison de ne pas le faire puisque vous passez votre temps à nous critiquer ! Nous l'avons fait dans l'intérêt des populations et de l'Auvergne. Je souhaiterais que la vérité soit rétablie sur ce sujet.

J'évoquerai ensuite l'économie. J'entends en permanence dans vos propos que nous ne faisons pas ce qu'il faut en matière d'intervention économique. Nous avons mis en place, à l'automne 2008, une cellule de veille économique et une cellule de veille sociale. C'est la première fois que sont réunis en Auvergne tous les partenaires économiques et tous les partenaires sociaux pour leur demander leur avis. Nous les réunissons tous les deux ou trois mois. Je vous ai annoncé dans mon propos introductif que cela serait à nouveau fait.

Par rapport à la crise, tout ce qui nous a été demandé par les partenaires économiques a été entrepris, et vous nous accusez par la suite de ne pas faire ce qu'il faut. C'est un problème ! Quant aux partenaires sociaux, ils ont également approuvé ce que nous faisons, puisque nous l'avons fait sur la base de leurs suggestions – je pense notamment à l'ouverture des droits à formation. L'UPA est représentée dans ces cellules de veille, Monsieur Proriol y a assisté. Il se peut que Madame Sikora y ait également participé, elle peut témoigner auprès de son groupe, qu'à aucun moment, il n'y a eu la moindre demande des partenaires économiques et sociaux que nous n'aurions pas effectuée. Je n'y ai pas entendu une suggestion contraire de l'UPA. Pourquoi dire que nous ne faisons pas ce qu'il faut, si ce n'est avec la volonté d'accréditer que vous seriez bons dans la gestion de l'économie et que nous serions nuls ? Nous avons les uns et les autres des savoir-faire. Je vous recevrai, je suis prêt à entendre toutes les suggestions. Il faut ensuite savoir si elles sont réalistes ou si elles ne le sont pas.

Par rapport à l'économie et à l'emploi, nous sommes tous d'accord pour dire que l'emploi est la priorité, mais il y a des problèmes. Là aussi, je veux m'adresser plus particulièrement et de façon courtoise aux représentants du Gouvernement pour dire que l'attitude de l'administration de l'État au niveau régional, dans un certain nombre de secteurs et notamment l'emploi, devient insupportable. Pôle Emploi : 5 M€, Région : 35 M€, et nous n'existons pas ! C'est nous qui payons, mais nous n'existons pas ! Cette attitude de l'État est insupportable, inqualifiable. Nous ne continuerons pas à la supporter car lorsque l'on paie, il est normal que l'on soit associé à part entière et que l'opinion publique, ou le destinataire final de la formation et de nos aides, sache qu'elles proviennent de nous et non pas de l'État qui s'approprie tout, dans une recentralisation qui ne crée pas les conditions d'un partenariat respectueux des uns et des autres.

Concernant le Très Haut Débit et le Grand emprunt évoqués par Monsieur Mallot, nous lisons dans la presse qu'il n'y aurait pas de projets pour le Grand emprunt. Vous savez que le projet de la couverture Très Haut Débit de l'Auvergne me tient à cœur plus que tout autre. Nous avons élaboré, deux ans avant les directives ministérielles, le Schéma du Très Haut Débit qui a été voté dans cette enceinte. La directive ministérielle de Matignon est parue le 31 juillet 2009 ; nous avons voté notre Schéma par anticipation dans le courant de l'automne 2007 sans savoir que le Gouvernement irait en ce sens. Nous avons travaillé avec les Départements et les Communautés d'agglomération en partenariat respectueux des uns et des autres – puisque les décisions sont prises à l'unanimité ou ne le sont pas – pendant toute l'année 2008 et l'année 2009. Nous sommes prêts techniquement, nous sommes prêts sur le modèle économique, nous le sommes sur le modèle juridique. J'interroge le Gouvernement par des courriers répétés sur la façon d'opérer pour bénéficier du Grand emprunt pour le Très Haut Débit. On vous a annoncé, il y a plusieurs mois, 4,5 Md€. Trouvez-les et dites-nous comment nous pouvons les engager. Il n'y a pas de réponse du Gouvernement, ni par l'intermédiaire du Premier Ministre à qui j'ai demandé une entrevue et qui ne m'a pas répondu, ni par l'intermédiaire de la Secrétaire d'État chargée de ce secteur, ni par la personne qui est chargée de gérer le Grand emprunt. On nous dit que des appels à projets seront faits, plus tard.

Au titre de la crise, on met donc en place un Grand emprunt, mais celui-ci ne peut pas être utilisé puisque personne n'en connaît les modalités d'utilisation. Si l'on veut être utile à l'Auvergne, on fait en sorte que cette Région, qui est plus en avance que toutes les autres en ce domaine, puisse au moins bénéficier des financements qui lui permettent de faire avancer son Schéma et d'apporter du Très Haut Débit à l'ensemble des zones urbaines et rurales, ce qui représente une nouvelle chance exceptionnelle pour elles. Nous sommes des pionniers en Europe, c'est reconnu. Vous glosez souvent sur les prix que nous obtenons. Je rappelle que nous recevrons, à la fin du mois de mai, un premier prix européen. Ce sera le deuxième prix que nous recevons pour avoir réussi le désenclavement numérique Haut Débit de l'Auvergne. Nous avons déjà obtenu le premier prix pour les Points Visio Public, les services au public à distance. Cela signifie quelque chose ! Nous sommes très innovants en Europe, en France et on nous ignore.

J'étais en discussion hier soir avec un journaliste des *Échos* qui me demandait mon avis sur ce qui vient d'être décidé par l'autorité de régulation des communications électroniques – à la demande du Gouvernement – qui interdit les montées en débit Internet dans les zones comme les nôtres. J'ai répondu que l'on n'arrêterait pas, dans ce pays, d'avoir des visions technocratiques, parisiennes. La concurrence, quand il n'y a pas de population, ne fonctionne pas. Interdire à France Telecom de mettre en place des nœuds de raccordement pour les montées en débit, en apportant la fibre optique au plus près des domiciles, au motif que la concurrence ne serait pas respectée, est une stupidité et une agression contre nos territoires. C'est une vision négative de l'aménagement du territoire. Ce sont des aspects que l'on pourrait corriger du jour au lendemain. Malheureusement, on ne le fait pas. Je ne sais pas si *Les Échos* de ce matin font état de mes propos, mais je dirai que c'est le 16^{ème} arrondissement qui décide pour la France de ce qu'il convient de faire sur les territoires de ce pays ; c'est une catastrophe ! Les ministres présents pourront le dire à ceux qui dirigent l'ARCEP et à Madame Kosciusko-Morizet qui est très compétente en matière d'informatique mais ne connaît rien à nos territoires ; c'est une réalité.

Concernant l'emploi et l'économie, nous sommes ouverts à vos suggestions mais nous n'avons pas le sentiment d'être passés à côté des problèmes pour l'instant.

Quant à l'emploi de façon plus générale, de grâce, n'accréditons pas l'idée que les Régions seraient les responsables des politiques de l'emploi. Nous contribuons et nous investissons des sommes significatives sur la formation professionnelle qui est l'un de nos trois grands budgets, mais ce n'est pas l'Auvergne à elle seule qui renversera la problématique de l'emploi. Comme pour les routes, ne faisons pas croire que nous pourrions régler ce problème qui relève de la responsabilité nationale.

Ensuite, vous avez évoqué les Régions et les éventuels contre-pouvoirs. Je ne crois pas que les Régions sont des contre-pouvoirs, car le contre-pouvoir est législatif. Or, nous ne détenons pas de pouvoir législatif. Nous sommes simplement des pouvoirs qui entendent être respectés et ne le sont pas. Quand nous comparons ce qui se passe en France à ce qui se déroule en Allemagne, en Espagne, en Italie et même en Grande-Bretagne, nous sommes catastrophés de voir ce que l'on fait de nos Régions, de voir que l'on peut recevoir des Présidents de Région tous les mois dans certains pays – dont il est vrai que la structure est différente –, alors que nous ne pouvons pas obtenir un rendez-vous avec le Premier Ministre. Nous venons d'en demander un au Président de la République, qui reçoit les chauffeurs de bus, c'est très bien, mais j'espère qu'il recevra les 26 Présidents des Régions, territoires d'outre-mer inclus.

Nous sommes un pouvoir qui entend être respecté. Si nous remettons en cause aujourd'hui certains de nos engagements, Monsieur Ducloux, ce n'est pas parce que nous avons une attitude politicienne ou parce que nous refusons d'honorer nos engagements. J'ai le plaisir de vous informer que dans le Contrat de projets État-Région, il existe une clause de révision prévue en 2010. Nous y sommes. Il est légitime que les Présidents de Région, au titre de la clause de révision contractuelle, demandent à ce qu'elle soit utilisée et à ce que certains points soient revus.

M. MALLOT.- C'est normal.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous demande de ne pas tomber une fois de plus dans la caricature. Quand vous dites que l'on va arrêter d'intervenir sur le rail, qui vous permet de l'affirmer ? Quand vous dites que l'on va arrêter d'intervenir sur les pôles de compétitivité, où avez-vous lu cela ? Quand vous dites que nous n'interviendrons plus sur l'Université, où l'avez-vous lu ?

Si vous m'aviez écouté, vous auriez entendu un autre discours. Nous allons dresser la liste des investissements que nous pouvons arrêter sans que cela porte préjudice à l'avenir de l'Auvergne. Je ne citerai pas d'exemple parce que je le retrouverai immédiatement dans la presse de demain alors qu'il ne sera peut-être pas représentatif mais j'en ai plusieurs en tête. J'en parlerai bien entendu en exécutif. Il y a une série d'investissements que nous pouvons arrêter de financer sans que cela porte préjudice à l'avenir de l'Auvergne.

Étant donné que vous avez reparlé des plans de modernisation des itinéraires routiers, je répèterai après Monsieur Mallot que les routes régionales n'existent pas. J'ai

amusé le conseil d'administration de l'ARF, mercredi, lorsque j'ai expliqué que j'étais mal vu en Auvergne car je refusais de financer les routes nationales, alors que tout le monde les finance. Notre porte-parole, Monsieur Malvy, a ri et m'a répondu qu'il avait pris la même décision de refuser ces financements. Le Président de la Région Rhône-Alpes a annoncé qu'il n'avait pris aucun engagement sur les routes. Pourquoi l'oubliez-vous ? Ce dernier ne donne pas un sou pour les routes nationales.

M. MARLEIX.- Ce n'est pas vrai.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous pouvons aujourd'hui nous féliciter de ne pas avoir investi d'argent sur les routes nationales car ceux qui l'ont fait par contrats ne pourront pas les honorer ; ils l'ont annoncé au conseil d'administration de l'ARF. Certains ne pourront pas davantage honorer leurs engagements sur les lignes grande vitesse. En Franche-Comté, le contrat ne pourra pas être exécuté parce que nous n'avons plus l'argent, ni les uns ni les autres. Il ne s'agit pas d'un problème de posture politique mais d'incapacité. J'entends vos propos qui consistent à dire qu'il faut financer telle ou telle chose, notamment des routes, mais qu'en est-il de la responsabilité politique ? Quand je vous interrogerai, je vous le demanderai. Où trouvez-vous les moyens financiers de réaliser vos demandes ?

Vous nous avez proposé au cours de la période récente de diminuer les frais de communication, or ces frais s'élèvent à 2 200 000 € pour la Région Auvergne. Ils correspondent à ce que préconise la proposition de loi de Monsieur Pierre Morel-À-L'Huissier, député UMP de la Lozère. On ne peut pas défendre une position à l'Assemblée nationale et en afficher une autre ici. Nous sommes dans l'épuration. S'il fallait aller plus loin, je dirais que les dépenses de communication de la Région Auvergne par habitant sont quatre fois inférieures à celles du Département du Cantal qui est lui, évidemment, fort bien géré !

Vous nous avez proposé de diminuer les indemnités des élus, de diminuer le nombre de représentants à la Commission permanente, sachant que la différence entre un Conseiller régional et un membre de la Commission permanente représente 200 € par mois. Calculez la somme colossale que nous économiserions à la fin de l'année et dites-moi si c'est avec ça que nous pourrions financer les routes nationales à la fin de l'année.

La question de fond est autre : est-ce que l'Auvergne, comme les autres Régions, doit renoncer à financer des compétences régaliennes comme les lycées pour en financer d'autres qui ne sont pas les siennes ? Nous dépensons pour les lycées annuellement plus du double de ce qui l'était avant 2004. Nous en sommes très fiers. Nous avons construit un lycée. Vous nous dites que Monsieur Giscard d'Estaing en a construit plusieurs et que nous n'en avons construit qu'un seul. C'est oublier qu'il a été Président pendant 18 ans alors que je ne le suis que depuis quatre ans. Nous avons des perspectives, d'autant qu'un deuxième lycée centré sur les nouveaux métiers est en préparation pour remplacer le lycée Camille Claudel, et qu'il se situera dans les quartiers les plus difficiles de Clermont-Ferrand. Je pourrais parler du lycée Paul Constans dont la révision coûte le prix d'un lycée neuf. Nous investissons plus de deux fois les sommes investies précédemment, et si nous devons financer ce que vous nous demandez de faire, il faudrait arrêter les investissements dans les lycées.

Il faut être transparent et tourner le dos à la démagogie. Si, comme je le disais, 75 % des Français ne croient plus à la politique, c'est parce qu'on leur fait croire des choses irréalistes. J'ai annoncé dans mon propos introductif que j'entendais que nos promesses soient réalisées. Nous nous donnerons les moyens de le faire. Le meilleur moyen est de ne pas commencer à financer les compétences des autres, surtout quant aux termes de la réforme territoriale, la compétence générale est supprimée, ce que le Sénat a accepté en première lecture. On ne peut pas continuer à dire à l'opinion publique qu'une loi est votée à Paris pour supprimer la compétence générale des Régions, et demander de faire le contraire de cette loi que l'on a soi-même déposée, préparée et faite voter quand on siège en Auvergne. Nous ne concevons pas la politique ainsi. Ce n'est pas conforme à notre éthique.

Voilà quelques éléments de réponses. Je voudrais m'adresser à Monsieur Chassaing pour lui dire que le climat social dans l'administration est une de mes préoccupations. La période électorale génère quelques exagérations, mais derrière elles se trouvent un certain nombre de problèmes. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Directeur général de préparer un audit organisationnel, de management et de climat social. Dans un délai très rapide, cet audit interne sera réalisé par un cabinet extérieur pour comprendre ce qui fonctionne mal et comment nous pouvons y remédier.

Par ailleurs, nous travaillons avec la Direction générale à une refonte organisationnelle de l'administration, qui fera l'objet d'un passage en exécutif puis en comité technique paritaire autour du 21 mai, et qui sera présentée à la Session de juin du Conseil régional, non pas pour décision, car il s'agit d'une compétence du Président, mais pour information. J'affirme là une volonté d'améliorer le fonctionnement de « la maison » qui n'est pas simple à gérer avec 1 800 agents.

Je vous propose que nous suspendions notre séance. J'ai proposé à chaque groupe de désigner deux représentants pour recevoir les cheminots pendant que les Présidents de groupe et moi-même nous nous réunirons pour vérifier que les représentations sont faites de façon satisfaisante.

La séance, suspendue à 11 heures 22, est reprise à 12 heures 36.

À l'heure qu'il est, nous devons être raisonnables. Étant donné que le groupe UPA n'est pas là, nous reprendrons notre Session à 14 heures.

La séance est suspendue à 12 heures 36.

La séance est reprise à 14 heures 13, sous la présidence de Monsieur René Souchon.

Monsieur Bussière, 1^{er} Vice-Président, procède à l'appel des Conseillers régionaux.

Sont présents :

M. Gustave Alirol	Mme Claudine Lafaye
Mme Arlette Arnaud-Landau	Mme Marie-Claude Léguillon
Mme Anna Auboïs	M. Marc Maisonneuve
Mme Maïté Ballais	M. Henri Malavaud
Mme Marie-Michelle Bayle	M. Claude Malhuret
M. Michel Bergougnoux	M. Jean Mallot
M. Hamid Berkani	M. Alain Mercier
Mme Fatima Bezli	Mme Yvette Mercier
M. Frédéric Bonnichon	M. Jean-Marc Miguët
M. Christian Bouchardy	Mme Agnès Mollon
M. Luc Bourdugé	Mme Marie-Agnès Petit
Mme Dominique Bru	M. Pierre Pommarel
M. Alain Bussière	Mme Bernadette Rondepierre
M. André Chapaveire	Mme Nicole Rouaire
M. André Chassaigne	M. Lionel Roucan
Mme Marie-José Chassin	Mme Pascale Semet
Mme Zubeyda Coskun	Mme Marie-Thérèse Sikora
M. Éric Dubourgnoux	M. René Souchon
M. Daniel Dugléry	Mme Karine Vacant-Pasciuto
M. Jean-Michel Guerre	Mme Isabelle Valentin-Prébet
M. Olivier Harkati	Mme Évelyne Valentin-Vissac
M. Brice Hortefeux	Mme Émilie Vallée
Mme Sylvie Lachaize	

Sont absents ou excusés :

M. Yves Carroy	M. Alain Marleix
----------------	------------------

M. LE PRÉSIDENT.- Nous reprenons la séance. Un travail important a été réalisé, qui a permis de régler les derniers problèmes. Quelques points mineurs subsistent.

INSTITUTION RÉGIONALE

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL À LA COMMISSION PERMANENTE

Rapport n° 1, page 1, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des observations sur cette délégation ? Tout le monde y siégeant, cela ne devrait pas poser de problèmes.

Pas d'objections ? Pas d'avis contraires ?

Le rapport n° 1 est adopté à l'unanimité.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL AU PRÉSIDENT

Rapport n° 2, page 2, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des observations sur cette délégation ?

Pas d'objections ? Pas d'avis contraires ?

Le rapport n° 2 est adopté à l'unanimité.

COMPOSITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL RÉGIONAL ET DÉSIGNATION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX APPELÉS À SIÉGER DANS CHACUNE D'ELLES

Rapport modificatif n° 3, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Un rapport modificatif vous a été remis sur table concernant le rapport n° 3.

La Première Commission « Développement économique » aurait neuf membres au lieu de huit, pour tenir compte du choix de l'UPA d'avoir trois représentants.

La Deuxième Commission « Formation initiale et Formation tout au long de la vie » serait composée de huit membres.

La Troisième Commission s'intitulerait « Développement durable. Aménagement solidaire des territoires » et comporterait neuf membres dont Monsieur Roucan qui est Vice-Président chargé du développement durable.

La Quatrième Commission se nommerait « Environnement, Mobilité et Transports » et serait composée de huit membres.

La Cinquième Commission « Jeunesse, Culture, Usages numériques, Sport et Vie associative » comporterait six membres.

La Sixième Commission intitulée « Recherche, Innovation, Enseignement supérieur, Finances, Europe et Relations internationales » serait composée de six membres.

Deux commissions seraient composées de six membres, c'est un peu gênant, mais c'est ainsi.

La Commission consultative « Développement durable » quant à elle a huit membres.

Il faut maintenant désigner les Conseillers régionaux. Un consensus s'est établi.

La composition des commissions est la suivante :

Première Commission : Jean Mallot (PS), Émilie Vallée (PS), Hamid Berkani (PS), Marie-José Chassin (PS), André Chassaing (Front de Gauche), Agnès Mollon (Europe Écologie), Daniel Ducléry (UPA), Alain Mercier (UPA), Frédéric Bonnichon (UPA).

Deuxième Commission : Arlette Arnaud-Landau (PS), Dominique Bru (PS), Marie-Claude Léguillon (PS), Yves Carroy (Front de Gauche), Maïté Ballais (Front de Gauche), Fatima Bezli (Europe Écologie), Marie-Thérèse Sikora (UPA), Isabelle Valentin-Prébet (UPA).

Troisième Commission : André Chapaveire (PS), Jean-Michel Guerre (PS), Marc Maisonneuve (PS), Pascale Semet (Front de Gauche), Évelyne Valentin-Vissac (Front de Gauche), Lionel Roucan (Europe Écologie), Alain Marleix (UPA), Marie-Agnès Petit (UPA), Sylvie Lachaize (UPA).

Quatrième Commission : Henri Malavaud (PS), Karine Vacant-Pasciuto (PS), Luc Bourduge (Front de Gauche), Éric Dubourgoux (Front de Gauche), Christian Bouchardy (Europe Écologie), Pierre Pommarel (Europe Écologie), Michel Bergougoux (UPA), Claudine Lafaye (UPA).

Cinquième Commission : Anna Aubeis (PS), Olivier Harkati (PS), Nicole Rouaire (Europe Écologie), Zubeyda Coskun (Front de Gauche), Bernadette Rondepierre (UPA), Marie-Michelle Bayle (UPA).

Sixième Commission : Alain Bussière (PS), Jean-Marc Miguët (PS), Yvette Mercier (Front de Gauche), Gustave Alirol (Europe Écologie), Brice Hortefeux (UPA), Claude Malhuret (UPA).

Commission consultative « Développement durable » : Marc Maisonneuve (PS), Karine Vacant-Pasciuto (PS), Zubeyda Coskun (Front de Gauche), Luc Bourduge (Front de Gauche), Lionel Roucan (Europe Écologie), Gustave Alirol (Europe Écologie), Alain Mercier (UPA), Michel Bergougoux (UPA).

S'il n'y a pas de problème, je vous propose de voter sur le rapport n° 3.

Pas d'objections ? Pas d'avis contraires ?

Le rapport n° 3 est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Rapport n° 4, page 7, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Toutes les modifications ont fait l'objet d'un vote unanime de la Commission du Règlement intérieur. Il ne devrait pas y avoir de difficultés.

Pas d'objections ? Pas d'avis contraires ? Le Règlement intérieur de notre Assemblée est adopté à l'unanimité.

Le rapport n° 4 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Rapport n° 5, page 8, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Je donne la composition de la Commission d'appel d'offres. Titulaires : Anna Auboïs, Jean-Marc Miguët, Éric Dubourgnoùx, Agnès Mollon, Marie-Thérèse Sikora. Suppléants : Olivier Harkati, Karine Vacant-Pasciuto, Yvette Mercier, Gustave Alirol, Frédéric Bonnichon.

M. BUSSIÈRE.- Je précise qu'il ne s'agit pas de couples titulaire/suppléant, mais d'une liste de titulaires et d'une liste de suppléants.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci pour cette précision. Je mets le rapport aux voix.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

La composition de la Commission d'appel d'offres est adoptée.

Le rapport n° 5 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES E.N.T.

Rapport n° 6, page 10, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- La Commission d'appel d'offres du groupement de commandes Environnements Numériques de Travail se compose d'un Conseiller titulaire, Agnès Mollon et d'un suppléant, Jean-Marc Miguët.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 6 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION SPÉCIFIQUE D'APPEL D'OFFRES
POUR LES MARCHÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Rapport n° 7, page 11, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- La Commission spécifique d'appel d'offres pour les marchés de formation professionnelle est composée des titulaires : Arlette Arnaud-Landau, Dominique Bru, Yves Carroy, Fatima Bezli, Marie-Thérèse Sikora, et des suppléantes : Marie-Claude Léguillon, Karine Vacant-Pasciuto, Maïté Ballais, Agnès Mollon, Isabelle Valentin-Prébet.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 7 est adopté à l'unanimité.

CRÉATION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES POUR L'ÉLECTION DE SES MEMBRES

Rapport n° 8, page 12, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Il s'agit aujourd'hui d'accepter les conditions de dépôt des listes de la Commission de délégation de service public telles qu'elles vous sont proposées dans le rapport. L'élection des membres de la commission aura lieu lors d'une prochaine Session. Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 8 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapport n° 9, page 13, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Les titulaires sont : Alain Bussière, Marie-Claude Léguillon, Éric Dubourgnoix, Pierre Pommarel, Frédéric Bonnichon. Suppléants : Olivier Harkati, Arlette Arnaud-Landau, Évelyne Valentin-Vissac, Agnès Mollon, Marie-Thérèse Sikora.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 9 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE SUIVRE
LA CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE RÉGION

Rapport n° 10, page 15, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons reprendre ce dossier. La commission se compose de cinq membres : Jean Mallot, Jean-Marc Miguet, Yvette Mercier, Nicole Rouaire, Daniel Dugléry.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 10 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION
DES BOURSES D'ÉTUDES SANITAIRES ET SOCIALES

Rapport n° 11, page 16, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Cette commission est composée de deux représentantes titulaires : Arlette Arnaud-Landau et Dominique Bru et de deux suppléantes : Isabelle Valentin-Prébet et Zubeyda Coskun.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 11 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION DES BOURSES DE MOBILITÉ

Rapport n° 12, page 17, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Cette commission est composée de trois titulaires et de trois suppléants. Les titulaires sont Alain Bussièrre, Pascale Semet, Isabelle Valentin-Prébet. Les suppléants sont Jean-Marc Miguet, Fatima Bezli, Marie-Thérèse Sikora.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 12 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION AD HOC POUR L'ATTRIBUTION
DES AIDES INDIVIDUELLES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Rapport n° 13, page 18, présenté par Monsieur Alain Bussière

M. BUSSIÈRE.- Pour cette commission, sont proposés Marie-Claude Léguillon et Marie-Thérèse Sikora comme titulaires et Yves Carroy et Isabelle Valentin-Prébet comme suppléants.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 13 est adopté à l'unanimité.

REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL

Rapport n° 14, page 19, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Les représentations figurent de la page 21 à la page 58. Un très important travail de concertation a été réalisé par les assistants des groupes dans un premier temps, puis dans les intergroupes. L'accord n'est pas total mais l'esprit et la représentation proportionnelle sont respectés. L'équilibre l'est aussi.

Je vous propose un vote bloqué sur l'ensemble de ces représentations pour mettre un terme au long travail de concertation et de dialogue que nous avons fait en commun. Madame Petit.

Mme PETIT.- Monsieur le Président, concernant la représentation de la Région dans les lycées publics de la Haute-Loire, sur les neuf lycées publics, cinq sont pour le groupe Europe Écologie. Nous souhaiterions que le groupe UPA puisse avoir un représentant titulaire au lycée Léonard de Vinci à Monistrol-sur-Loire et nous proposons Isabelle Valentin-Prébet. Je m'en suis entretenue ce matin avec Monsieur Pommarel, tête de liste pour la Haute-Loire, qui était d'accord.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Mallot a une réponse à apporter.

Mme PETIT.- Un peu d'équité Monsieur le Président !

M. MALLOT.- À ce stade, deux méthodes se présentent : soit nous passons en revue en séance les 350 ou 400 représentations – j'ai moi-même un certain nombre de remarques à faire...

Mme PETIT.- Ce n'est pas ce que nous demandons.

M. MALLOT.- J'ai moi-même des remarques à formuler sur les attributions des membres du groupe Socialiste et Républicain qui a aussi ses souhaits. Nous pouvons ainsi passer en revue les représentations et les délégations une par une.

Une autre méthode consiste à rendre hommage à l'important travail qui a été fourni par les assistants des quatre groupes représentés dans cette maison et à considérer que les réunions de travail tenues entre Présidents de groupe, à de nombreuses reprises, nous ont permis de trouver un équilibre d'ensemble qui respecte le poids relatif des différents groupes qui composent notre Assemblée.

Bien sûr, on peut trouver à tel endroit particulier des difficultés, mais l'équilibre qui a été trouvé est, de mon point de vue, un bon équilibre. Je pourrais aussi dire que tel groupe est sur-représenté dans telle catégorie d'établissement ou sous-représenté dans tel territoire, cela est sans fin. J'épargnerai aux uns et aux autres, si vous en êtes d'accord, la liste des récriminations du groupe Socialiste et Républicain. En revanche, si la première méthode était retenue, je les passerais en revue.

Je vous propose de retenir la seconde méthode et d'acter ensemble que les équilibres sont globalement respectés, que chacun y trouve son compte. Nous avons devant nous beaucoup de travail et chacun aura à cœur de remplir les fonctions qu'il a souhaité obtenir dans telle ou telle représentation et d'être présent dans chacune d'elles. Je vous proposerais volontiers de nous en tenir à cette méthode globale qui donne un équilibre satisfaisant et qui permettra à chacun de s'épanouir dans cette Assemblée.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est ce dont nous étions convenus. Je demande à Monsieur Dugléry si nous pouvons passer à ce vote global. Monsieur Dugléry a bien défendu les intérêts du groupe UPA. Nous avons répondu favorablement chaque fois que nous le pouvions et défavorablement quand ce n'était pas possible. Voilà ce qu'il faut retenir globalement ; les équilibres sont respectés même si l'on ne peut pas individuellement donner satisfaction à tout le monde.

Je propose de nous en tenir à la méthode dont nous étions convenus ensemble sinon vous êtes là jusqu'à 22 heures. Cela ne me gêne pas mais cela peut déranger certains d'entre vous.

Madame Petit.

Mme PETIT.- Je sais que certains commencent à souffler mais, Monsieur le Président, reconnaissez quand même que concernant les lycées publics du département de la Haute-Loire, l'équilibre n'est pas respecté. Nous avons eu le même débat en 2004 quand nous avons demandé un poste de titulaire au lycée Léonard de Vinci. À la suite d'une heure de débat, le Président Pierre-Joël Bonté nous avait accordé ce poste. Je ne propose pas, comme l'indiquait Monsieur Mallot, que nous procédions à un vote séparé, mais je voudrais attirer votre attention, Monsieur le Président, sur le manque d'équité concernant ces lycées publics pour la Haute-Loire.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous passons au vote, chacun s'est expliqué. Le débat est sans fin.

Monsieur Dugléry.

M. DUGLÉRY.- Monsieur le Président, nous sommes tombés d'accord sur 300 et quelques représentations. Il en reste environ 1 % à examiner de manière plus approfondie

pour obtenir une répartition équitable. Il y a bien évidemment le lycée Léonard de Vinci mais également quatre ou cinq points sur lesquels j'aimerais que l'on puisse débattre de manière sereine et objective.

Je crois d'ailleurs que vous êtes d'accord sur certains d'entre eux. La dernière demande que j'ai formulée tout à l'heure, par exemple, porte sur la page 24, sur le Conseil régional de l'enseignement agricole.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous vous avons donné satisfaction.

M. DUGLÉRY.- Nous avons demandé que Monsieur Mercier soit titulaire. C'est donc d'accord.

En page 26, sur les Centres hospitaliers du Puy et de Brioude, nous souhaiterions que l'un des deux soit affecté à notre majorité.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Dugléry, soit nous nous mettons d'accord sur le mode global, soit nous reprenons tout. Nous avons obtenu un équilibre global. Je veux bien que nous reprenions tout, j'ai le temps.

Nous vous avons accordé le Comité de Massif pour le Massif Central, alors que vous n'y avez pas droit. Les équilibres s'apprécient globalement, toute remise en cause amène à tout remettre dans la balance. Je demande à votre groupe que nous en restions à ce qui était acceptable, parce que l'ensemble des équilibres est respecté. Dans le cas contraire, nous reprendrions tout, y compris évidemment là où nous avons fait des gestes significatifs.

Sommes-nous d'accord sur un vote global, sur la base des travaux effectués en commun, y compris les réponses positives et négatives fournies tout à l'heure ?

M. DUGLÉRY.- Je vous demande une suspension de séance.

M. LE PRÉSIDENT.- Elle est de droit.

La séance, suspendue à 14 heures 31, est reprise à 14 heures 38.

La dernière concession a permis d'arriver à un vote bloqué. Tout le monde est-il d'accord pour le vote bloqué ? Le vote bloqué est décidé à l'unanimité.

Nous procédons maintenant au vote. Qui vote pour ? Les 33 personnes composant la majorité. Il n'y a pas d'abstention. Le groupe UPA vote contre.

Le rapport n° 14 est adopté : vote contre du groupe Union Pour l'Auvergne.

Nos représentations sont donc adoptées.

INDEMNITÉS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

Rapport n° 15, page 59, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Nous vous proposons en page 59 de reconduire les dispositifs existants depuis 2004, en application des règlements de la République.

Je mets le rapport aux voix. Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 15 est adopté à l'unanimité.

M. BUSSIÈRE.- Il faut apporter deux modifications dans le cartouche. Il faut écrire 2 647,81 € à la place des 2 647,79 €, et plus bas, inscrire 5 484,74 € en lieu et place des 5 484,71 €

DROIT À LA FORMATION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

Rapport n° 16, page 60, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Chacun d'entre vous sait qu'il a droit à 18 jours de formation tous frais payés pendant la durée de son mandat. Bien que le mandat soit passé de six ans à quatre ans, le nombre de jours de formation n'a pas été diminué. Mon conseil serait de le faire assez tôt, c'est plus efficace qu'à la fin du mandat.

Je mets le rapport aux voix. Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 16 est adopté à l'unanimité.

RECONNAISSANCE DE L'ASSOCIATION VALLÉE DE LA DORE EN TANT QUE PAYS

Rapport n° 17, page 61, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Il s'agit d'un rapport de fond, la reconnaissance de l'Association Vallée de la Dore en tant que Pays, pour répondre aux demandes des élus territoriaux. Nous avons satisfait à la demande des élus après un long travail en commun.

Je mets le rapport aux voix. Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 17 est adopté à l'unanimité.

RECONSTRUCTION D'UN LYCÉE EN HAÏTI

Rapport n° 18, page 92, présenté par Monsieur René Souchon

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons convenu entre Régions qu'apporter une subvention de 50 000 € n'aurait pas beaucoup de sens et qu'il était préférable que nous nous regroupions pour que les 26 Régions construisent ensemble un lycée en Haïti. L'objet du rapport est de me donner mandat pour poursuivre le dossier en ce sens. Vous aurez à délibérer en temps utile de la participation régionale.

Je mets le rapport aux voix. Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le rapport n° 18 est adopté à l'unanimité.

Il nous reste à examiner les vœux qui ont été déposés ainsi qu'une proposition de motion d'urgence. Il appartient à l'Assemblée de décider si elle est d'accord sur le principe d'accepter la motion d'urgence.

Qui présente ce rapport sur la motion d'urgence ? Monsieur Bourduge.

MOTION ET VŒUX

MOTION D'URGENCE

M. BOURDUGE.- Nous présentons cette motion conformément aux articles 37 et 39 du Règlement intérieur. À l'occasion de la suspension de séance de ce matin, nous avons rencontré les représentants syndicaux de la SNCF. Nous avons eu un échange sur les orientations de cette entreprise. Nous avons été sollicités pour intervenir auprès des pouvoirs publics et du Secrétaire d'État aux Transports, Monsieur Bussereau, ainsi qu'auprès du Président de la SNCF, des responsables régionaux et du Préfet de Région pour demander l'ouverture de négociations sur les discussions que nous avons eues ce matin.

Je vous donne lecture de la motion :

« Le Conseil régional d'Auvergne a reçu une délégation des organisations syndicales de la SNCF, le vendredi 9 avril. Il demande que le Secrétaire d'État aux Transports, Monsieur Dominique Bussereau, prenne immédiatement ses responsabilités afin que le Président de la SNCF ouvre de véritables négociations avec les syndicats de cheminots, et ce dans tous les secteurs d'activités de l'entreprise.

Il interviendra auprès de Monsieur Lion, Directeur régional de la SNCF Auvergne-Nivernais, et de Monsieur Rouche, Directeur de la Direction Fret Sud-Est, afin qu'ils ouvrent eux aussi pour l'Unité Fret Massif Central de véritables négociations avec les organisations syndicales, en présence du représentant de l'État en Auvergne ».

M. LE PRÉSIDENT.- L'Assemblée est-elle d'accord pour accepter le principe de la motion d'urgence ? Il n'y a pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

Le principe de présenter la motion d'urgence est accepté.

Concernant le fond, il ne devrait pas y avoir de problèmes puisque tous les groupes ont rencontré la délégation. Avez-vous une objection ? Monsieur Ducléry.

M. DUCLÉRY.- Si nous devons voter la motion d'urgence, nous souhaiterions modifier certaines parties du texte pour qu'il soit mentionné : « *Il demande que le Secrétaire d'État aux Transports, Dominique Bussereau, appelle l'attention du Président de la SNCF afin que s'ouvrent de véritables négociations...* ».

C'est une question de forme qui a son importance mais cela a la même signification.

M. LE PRÉSIDENT.- Qu'en pense le rédacteur principal ?

M. BOURDUGE.- Je suis d'accord.

M. LE PRÉSIDENT.- Il est d'accord. Il n'y a pas d'objections de la part des groupes ?

Il est accédé à la demande de Monsieur Ducléry. La motion telle que modifiée est mise aux voix.

Pas d'avis contraires ? Pas d'abstentions ?

La motion amendée est adoptée à l'unanimité.

Nous avons un premier vœu relatif au maintien de l'offre de formation du lycée professionnel Claude Favard à Sainte-Florine, présenté par les groupes Front de Gauche, Europe Écologie et Socialiste et Républicain.

Qui le présente ?

M. MALLOT.- Monsieur Chapaveire.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Chapaveire, nous vous écoutons. Je rappelle la règle : après le rapporteur, s'expriment un avis pour et un avis contre le cas échéant.

VŒU N° 1

relatif au maintien de l'offre de formation du lycée professionnel
Claude Favard de Sainte-Florine
*présenté par les groupes Front de Gauche, Europe Écologie
et Socialiste et Républicain*

M. CHAPAVEIRE.- Monsieur le Président, les personnels du lycée professionnel Claude Favard de Sainte-Florine manifestent depuis plusieurs semaines leur inquiétude et leur incompréhension face à la décision de suppression du recrutement en Bac Pro 1^{ère} année de « Technicien d'usinage » et « Études, définitions de produits industriels », pour la rentrée prochaine.

Je ne vous donne pas lecture de l'intégralité du texte.

Après le lycée Jean Zay de Thiers, le lycée Joseph Constant de Murat, la fermeture d'une section tertiaire au lycée Lafayette de Brioude, ce sont désormais certaines formations de ce lycée professionnel qui sont directement menacées.

Dans le cadre de ses compétences, le Conseil régional d'Auvergne a soutenu de façon continue l'amélioration des conditions d'accueil et de formation de ce lycée, notamment à travers la rénovation des ateliers et du matériel pédagogique.

Ces décisions ne prennent pas en compte l'intérêt des élèves et elles menacent la pérennité de l'établissement aujourd'hui. C'est pourquoi le Conseil régional demande le maintien du recrutement pour les deux baccalauréats professionnels concernés et réclame une véritable concertation avec les services du Ministère de l'Éducation nationale pour assurer la pérennité de développement de l'offre de formation du lycée Claude Favard à Sainte-Florine.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci Monsieur Chapaveire. Y a-t-il des expressions contraires ? Monsieur Bergougoux.

M. BERGOUGNOUX.- Monsieur le Président, concernant ce vœu, je voudrais vous apporter un élément d'information que vous avez peut-être. Il se trouve que Monsieur Jean Proriol, notre ex-collègue, était le représentant du Conseil régional au conseil d'administration du lycée Claude Favard où je vais lui succéder.

Monsieur Proriol s'est beaucoup battu pour que les sections concernées soient maintenues autant que faire se peut. Il se trouve qu'hier, après une énième rencontre avec Monsieur le Recteur, ce dernier lui a donné l'assurance qu'il donnerait son accord pour maintenir la section « Technicien d'usinage » dès qu'il y aurait dix élèves, or il pense que 17 étudiants sont candidats à l'inscription. En revanche, concernant la section « Études, définitions de produits industriels », les candidats font défaut. Il n'apparaît pas raisonnable de se battre pour maintenir une section, alors qu'il n'y a pas grand espoir d'obtenir un avis favorable.

Nous serions prêts à voter ce vœu à condition que certains aspects polémiques disparaissent. Nous sommes d'accord pour conserver le premier paragraphe ainsi que « *Dans le cadre de ses compétences, le Conseil régional d'Auvergne a soutenu de façon continue...* ».

Nous accepterions de voter le vœu si nous laissions les premier, quatrième, cinquième paragraphes et la conclusion, quitte à inscrire une phrase de transition entre le premier et le quatrième paragraphes.

M. LE PRÉSIDENT.- J'interroge le rapporteur. Monsieur Chapaveire, qu'en pensez-vous ?

M. CHAPAVEIRE.- Concernant les trois lycées cités, il s'agit d'une réalité. Une délégation d'élus du Brivadois avec le député Proriol ont rencontré Monsieur le Recteur qui nous avait promis qu'il ne fermerait en aucun cas la section tertiaire du lycée Lafayette de Brioude sans avoir consulté les élus, et sans qu'une proposition d'ouverture d'une autre section soit faite. La section tertiaire du lycée Lafayette de Brioude va fermer sans concertation, c'est pourquoi il nous semble important de conserver ce paragraphe.

M. BERGOUNOUX.- Le vœu est intitulé « vœu relatif au maintien de l'offre de formation du lycée Claude Favard de Sainte-Florine » !

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Bergounoux, nous vous avons entendu et nous avons entendu deux fois le rapporteur. Qui souhaite intervenir ?

Monsieur Chapaveire, vous êtes le rapporteur, un sous-amendement est-il possible ou non ?

M. CHAPAVEIRE.- Il n'est pas possible de supprimer les paragraphes tels que nous le propose Monsieur Bergounoux.

M. LE PRÉSIDENT.- J'en conclus qu'il n'y a pas de consensus en l'état sur le vœu. Je le mets donc aux voix tel qu'il a été présenté par le rapporteur.

Qui est pour le vœu ? Le groupe majoritaire. Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Le groupe UPA.

Le vœu est adopté : abstention du groupe Union Pour l'Auvergne.

M. BERGOUNOUX.- Il y a une grande hypocrisie à présenter ce type de vœu sans désigner dans votre propre majorité quelqu'un pour être au conseil d'administration de ce lycée. Il faut que ce soit nous qui y allions !

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Bergounoux, c'est inexact.

M. CHAPAVEIRE.- J'étais candidat.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Chapaveire était candidat et cela fait partie des concessions que nous avons faites : il a renoncé pour vous laisser la place. Si vous ne la voulez pas, il la reprend immédiatement.

M. BERGOUGNOUX.- Cela n'a jamais été pré-attribué pour ce lycée, Monsieur le Président, c'est faux.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur Bergougnoux, vous avez toujours été respectueux du règlement.

M. BERGOUGNOUX.- C'est la raison de la vivacité de mon observation.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous espérons que la vivacité de votre réaction vous amènera tout de même dans le présent et le futur à respecter la règle : un orateur pour, un orateur contre. Monsieur Mallot.

M. MALLOT.- Je voulais simplement faire observer que Madame Petit regrettait que l'UPA soit sous-représentée dans les lycées de Haute-Loire et maintenant Monsieur Bergougnoux regrette que l'UPA soit sur-représentée, c'est un peu contradictoire !

M. BERGOUGNOUX.- Ne soyez pas de mauvaise foi !

Mme PETIT.- C'en est trop Monsieur le Président !

M. LE PRÉSIDENT.- Du calme ! Le vœu est voté.

Nous passons au vœu suivant, relatif aux projets gouvernementaux de réforme territoriale, présenté par les groupes Socialiste et Républicain, Front de Gauche et Europe Écologie.

Qui présente ce vœu ? Monsieur Dubourgnoix.

VŒU N° 2

relatif aux projets gouvernementaux de réforme territoriale
*présenté par les groupes Socialiste et Républicain,
Front de Gauche et Europe Écologie*

M. DUBOURGNOUX.- Ce vœu est relatif au projet de réforme des territoires qui fait débat actuellement.

À l'occasion du vote des 14 et 21 mars, les Auvergnats ont marqué leur attachement à cette institution qu'est le Conseil régional. Ils ont aussi approuvé l'action des Conseillers régionaux dans l'exercice de leurs compétences, sachant que la réforme conduit aujourd'hui à une forme de recentralisation et donc à un recul des libertés locales, sachant également que ce projet de loi inclut la remise en cause de la clause de compétence générale, qui est d'une gravité exceptionnelle, car cela contribuera à mettre l'ensemble des collectivités sous tutelle de l'État. Cela aura pour effet d'amplifier une politique

territoriale qui favorisera les grandes métropoles avec une concentration de l'activité qui sera accompagnée de gros avantages fiscaux pour les groupes qui accordent une priorité à l'activité sur ces métropoles. Cela se fera au détriment des territoires ruraux qui deviendront des déserts plus importants encore que ceux que l'on connaît actuellement.

On peut souligner que ce projet de loi prévoit un scrutin uninominal à un tour, ce qui est scandaleux du point de vue de la démocratie et de la parité. Ce projet de loi, qui s'accompagne d'une réforme des finances locales, fait courir un risque très fort de tarissement des ressources financières, donc une forme de paralysie à terme de l'action publique des collectivités.

L'autonomie de ces collectivités est mise en cause. C'est la raison pour laquelle ce vœu demande solennellement au Gouvernement de retirer le projet de réforme, d'ouvrir au plus vite dans chaque Région une renégociation des Contrats de projets – comme l'a souligné ce matin le Président – sur la période 2007-2013. Nous ne pouvons pas continuer à avoir des attitudes contradictoires comme celles que l'on entend sur les bancs de l'opposition.

La dernière exigence de ce vœu est de s'engager résolument en associant largement les élus locaux et les citoyens dans une nouvelle étape de la décentralisation qui redonnera aux Régions les moyens institutionnels et financiers d'un fonctionnement démocratique et efficace au service des citoyens et des territoires.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui souhaite intervenir ?

Je mets le vœu aux voix. Quels sont les avis favorables ? La majorité. Quels sont les avis contraires ? L'UPA. La cause est entendue, c'est effectivement un sujet clivant.

Le vœu est adopté : vote contre du groupe Union Pour l'Auvergne.

Le dernier vœu est relatif aux jeunes scolarisés sans papiers. Il est présenté par les groupes Europe Écologie, Socialiste et Républicain, et Front de Gauche.

Madame Mollon le présente.

VŒU N° 3

relatif aux jeunes scolarisés sans papiers
*présenté par les groupes Europe Écologie, Socialiste et Républicain,
et Front de Gauche*

Mme MOLLON.- Monsieur le Président, nous avons un problème démographique dans notre pays, et maintenant nous décidons d'expulser les jeunes sans papiers – je dirais plutôt « il est décidé en haut lieu » que ces jeunes ne sont pas les bienvenus sur notre territoire. Ce sont pourtant des lycéens, des apprentis, des étudiants. Comme tous les autres, ils ont un droit élémentaire de séjourner légalement dans notre pays puisqu'ils y étudient. Nous souhaitons mettre en œuvre ce droit à l'éducation.

En conséquence, le Conseil régional d'Auvergne, réuni en Session, demande au Gouvernement de garantir aux étudiants et lycéens inscrits dans un établissement scolaire ou universitaire du territoire français, la possibilité d'aller au terme de leurs études ; demande en conséquence à chacun des Préfets des départements d'Auvergne de libérer les jeunes scolarisés placés en centre de rétention, de régulariser ceux actuellement sous le coup de décisions transitoires et d'accélérer le retour immédiat de ceux qui sont expulsés ; soutient la proposition des réseaux RESF et RUSF d'attribuer une carte de séjour à toute personne titulaire d'une carte d'étudiant.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui souhaite exprimer un avis contraire sur ce vœu ? Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?

Le vœu est mis aux voix. Qui est pour ce vœu ? La majorité. Qui est contre ce vœu ? L'UPA.

Le vœu est adopté : vote contre du groupe Union Pour l'Auvergne.

Nous en avons terminé avec l'ordre du jour.

Il me reste à vous rappeler, Mesdames et Messieurs, chers collègues, que la prochaine Commission permanente se tiendra le 26 avril et qu'une deuxième aura lieu le 31 mai.

Le calendrier sera le suivant : Session avec le Compte administratif et la Décision modificative n° 1 les 24 et 25 juin ; Commission permanente le 5 juillet ; Commission permanente et Session les 27 et 28 septembre ; Commission permanente le 8 novembre ; Session avec la Décision modificative n° 2 et le Débat d'orientations budgétaires les 15 et 16 novembre ; Commission permanente le 6 décembre ; Session budgétaire – sous réserve que nous connaissions les recettes – les 15, 16 et 17 décembre.

Ce n'est qu'après le vote de la loi de finances que nous connaîtrons les recettes qui nous seront reversées au titre de la contribution économique territoriale. Il n'est pas certain que nous les connaissions le 15 décembre. C'est la conséquence de la réforme qui, pour nous, est catastrophique.

Je présente mes excuses à Monsieur Bergougnoux car, contrairement à ce que j'avais annoncé, le calendrier précédent n'avait pas été diffusé. Vous en disposez tous maintenant. Mise à part la date du budget primitif qui reste aléatoire, les autres dates seront tenues sauf événement particulier.

Je vous souhaite une bonne fin de soirée. Je vous remercie.

La séance est levée à 15 heures 03.

Le Président du Conseil régional d'Auvergne

Signé : René Souchon

Ce document est disponible
au Secrétariat de l'Assemblée
Conseil régional d'Auvergne
13/15, avenue de Fontmaure – BP 60
63402 CHAMALIÈRES CEDEX